

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 49.]

MONTREAL, 12 SEPTEMBRE, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.]

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISSENT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement - \$2 par an.  
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>  
Éditeurs-propriétaires.

## JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No 3 Fret.
Richford, Vt. .... Dép.		A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn .....	23	6.20	6.25
Sutton Flat .....	8	6.40	6.55
Emerson's .....	11	6.50	7.15
West Bromo .....	15	7.05	7.35
Sweetsburgh .....	18	7.20	7.50
Cowansville .....	20	7.30	8.10
East-Farnham .....	24	7.40	8.30
Brigham .....	26	7.50	8.40
Farnham .....	29	7.55	.....
West-Farnham .....	33	8.10	9.10
St. Jean .....		8.45	.....
Montréal .....	Arr.	9.50	.....

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal .....		P. M. 3.00	A. P. ....
St. Jean .....		4.30	.....
West Farnham .....		5.15	10.30
Farnham .....	4	5.30	.....
Brigham .....	7	5.35	11.00
East-Farnham .....	9	5.45	11.20
Cowansville .....	13	5.55	11.45
Sweetsburgh .....	15	6.05	11.55
West Bromo .....	18	6.20	12.10
Emerson's .....	22	6.35	12.30
Sutton Flat .....	25	6.45	12.50
Abercorn .....	31	6.55	1.20
Richford, Vt. .... Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Comtes de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,  
Gérant.

Waterloo, P<sup>Q</sup>, 2 novembre, 1872.

## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

### 1871-72--Arrangements d'Ete.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN .....	3400	[En construction.]
MANITOBAN .....	4100	[En construction.]
SARMATIAN .....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2800	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI) et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallees et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Moravian .....	7 Sept. 1872
Scandinavian .....	14 " "
Hibernian .....	21 " "
Prussian .....	28 " "
Nestorian.....	5 Oct. " "
Polynesian.....	12 " "
Austrian.....	19 " "
Sarmatian.....	26 " "

Prix du Passage de QUEBEC :—  
Cabine.....\$70 à \$80  
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :  
St. David - - - - - le ou vers le 10 Juin  
Corinthian - - - - - " " 20

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser  
A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAY & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à H. & A. ALLAN.  
Coin des Rues Youville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES,  
Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain.

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.  
Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné  
Fer en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,  
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland  
Antimoine, Vitres, Do du Canada,  
Zinc en Feuille, Pointure, Tuile à Paver,  
Terre à brique, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Fils Couverts, Dessus Chemn.,  
Rouge de Plomb, Briques alour- Fontaines,  
naises.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastigues Patenté, &c.  
Manufacturiers de SORFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdonsburgh, Ottawa, Brookville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do 9.00 P. M.  
Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M.  
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à ..... 5.00 P. M.  
Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M. et 6.00 P. M.  
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.  
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Central à ..... 9.00 A. M.  
Express pour New York et Boston via Vermont Central à ..... 3.45 P. M.  
Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connection avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et en Junction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M.  
Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.  
Express du Jour pour Québec Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M.  
Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richaumont, Sberbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à ..... 1.45 P. M.  
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hotels.

Comme l'exactitude de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne peut être responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures indiquées.  
Les communications de la Compagnie Intercoloniale communiqueront avec le Grand Tronc, laissant Portland à 6.00 heures p.m., pour St. John, etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.  
Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

**Distillateurs.**

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

**AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.**

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelés leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C<sup>ie</sup>.  
Représentés à Montréal par  
MORIN & C<sup>ie</sup>,  
Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.  
No. 10, Rue St. Nicholas.



**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILLES et les lettres G & W le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

MONTRÉAL, Octobre, 1871.

**SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.**

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT  
OLD RYE WHISKY  
ESPRIIT-DE-VINS 60 O.P.  
ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C<sup>ie</sup>.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

**Marchands de Vins.**

P. POULIN & C<sup>ie</sup>.

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIÈVRE (ou tout VINS de GINGEMBRE, SIROPS de FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,  
MONTRÉAL.

**Hôtels.**

HOTEL RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
Table des mieux servies.

**Marchands de Tabac, &c.**

A. DUBORD & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-FACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

22, & 119 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C<sup>ie</sup>,

MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL,  
MONTRÉAL, P.Q.

**Marchands de Poissons.**

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUI-TRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.  
Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,  
MONTRÉAL.

**Marchands de Vaisselle.**

J. L. CASSIDY & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES ET VAISSELLE.  
399 & 341 Rue St. Paul,  
BATISSE DES Sœurs, MONTRÉAL.

**LIVRES.**

- Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
- Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, Ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
- Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
- Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
- Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
- Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
- Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relative à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
- Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.00c.
- Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufour, in-12 br. 50c.
- Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
- Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
- Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.

En vente à la librairie  
J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,  
250—RUE ST. PAUL—250  
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,  
MARCHAND EN GROS DE  
THÉ, SIROP ET MELASSE,  
Soul Agent pour la Puissance du Canada de  
Messrs. OPLLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
" CRAMP, SETER & C<sup>ie</sup>, GADIZ.  
" FORRESTER & C<sup>ie</sup>, BORDEAUX.  
Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.  
17 Rue St. Salement,  
MONTRÉAL, P.Q.

**AUX MARCHANDS.**

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.  
Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,  
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

**Acte concernant la Faillite 1869**

CANADA, } Dans la  
PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPERIEURE,  
District de Montréal. } Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, faisant affaires sous la raison sociale de E. Coote & Compagnie, de Montréal, Epicier,

FAILLI.

Lundi, le neuvième jour de Septembre mil huit cent soixante et douze, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD COOTE,  
Par DEVLIN & POWERS,  
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 7 Août 1872.

**PRINTEMPS 1872**

MARCHANDISES SECHES EN GROS.  
UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"  
Soies noires  
et étoffes à robes en grance variété, chez

OGILVY & C<sup>ie</sup>.  
MONTREAL.

CHARLES ALEXANDER & FILS,  
[ÉTABLIS EN 1842,]

CONFISEURS EN GROS  
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Four-nitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSI,  
Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Motifs, Cornets d'abondance.  
397 et 391, Rue Notre-Dame.

**MARMALADE.**

Caisnes de Marmalades de Dundee, de Kellor, en pots de 1 lb.  
Marmalade de Dundee de Kellor en pots de 14lbs.

AUSSI  
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.  
Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,  
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**Dissolution de Societe.**

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du lor Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,  
PIERRE JOLY.

**AVIS.**

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 204 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & C<sup>ie</sup>, ou j'étais continuellement en main un assortiment de choix d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,  
Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALES.	I-ées.	
A. M. P. M.		ONTARIO.	A. M. P. M.	
8.00	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	5.00
11.00	.....	Province d'Ontario. .... (a)	7.00	5.00
.....	.....	Rivière Ottawa par route.	6.00	.....
QUEBEC.				
8.00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....	7.45	6.00
8.00	.....	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	.....	7.00
.....	2.00	St. Rémi et Hemmingford	.....	2.00
8 & 11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	12.45
10.00	.....	Do St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.30
10.00	.....	.....	.....	.....
MALLES LOCALES.				
11.00	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....
11.00	.....	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	.....	1.30
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	.....	1.30
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00
11.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	5.15	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....
8.30	5.00	Torrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	.....	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	.....
.....	1.30	St. Jérôme, St. Rose et St. Thérèse.....	7.00	.....
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
.....	.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	.....	1.30
8.00	.....	.....	.....	.....
PROV. MARITIME.				
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	.....
.....	.....	.....	7.00	.....
.....	.....	Les malles pour T.-Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.	7.00	.....
ETATS-UNIS.				
8 & 9	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30
8 & 9	.....	New-York et les Etats du Sud.....	.....	2.30
8 & 9	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	.....	12 & 7
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	5.00
INDES OCCIDENTALES.				
.....	.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les a-maltes:	.....	.....
.....	.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jendis P. M.	.....	2.30
.....	.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	.....	.....
GRANDE BRETAGNE.				
.....	.....	Par la ligne Canadienne. ... Vendredi.....	7.00	.....
.....	.....	Par la ligne W. & G. via New-York.....	.....	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.40 P.M.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.

Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,  
 SYNDIC OFFICIEL,  
 ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

# Ateliers de Ferblanterie et Plombiers.

## T. ST. GEORGE

### No. 98 Grande Rue St. Laurent, No. 98

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE.

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour passage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE.

## ATELIERS DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

GRANDE RUE ST. LAURENT

## FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres Ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au

**NO. 118 GRANDE RUE ST. LAURENT**  
**F. DRAPEAU.**

Montréal, 1er Juillet.

## CARRATRACA.

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison des chaleurs, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivales comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Goutte, Rhumatismes (sur tout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égale.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont., sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenus en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés.

WINNING, HILL & WARE,  
 No. 389, Rue St. Paul,  
 Montréal.

27 Juin 1872

## Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Portes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,  
 44, Rue Bonsecours.

Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
 MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec,  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de  
 M. AMABLE PREVOST,  
 MONTREAL.

FRANÇOEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
 ANGLAISES

et AMÉRICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTRÉAL,



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,

OTTAWA, 17 juillet, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains  
 Jusqu'à nouvel ordre: 13 p. cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 11 Septembre 1872.

Nous avons passé par les quatre saisons depuis huit jours. Gelée blanche le 4, la plus agréable température du monde le 7, une chaleur tropicale le 8, suivie d'orages qui convertissaient nos rues en torrents rapides.

On craint que les orages que nous avons eus soient défavorables aux pommes de terre, tandis que la gelée du 4 a dû causer beaucoup de dommage au tabac sur pied. La récolte de l'orge et de l'avoine est maintenant presque complètement terminée.

L'année 1872 marquera comme un ère néfaste dans l'histoire des assurances maritimes par la voie du St. Laurent. Il y a longtemps qu'on a eu à enregistrer autant de désastres que cette année. Ce n'est pas que la navigation du St. Laurent soit plus dangereuse cette année que de coutume; ce n'est pas que les facilités manquent aux pilotes pour se guider, puisque en Europe on a envoyé étudier sur les lieux le système des phares qu'on voit d'un bout à l'autre du St. Laurent et qui est reconnu comme un des plus parfaits en existence, mais cela est dû à la fatalité, disons plutôt le mot commercial tel qu'on le trouve dans les connaissances "à la volonté de Dieu" encore plus "qu'aux dangers de la navigation," qui ne sont que relatifs dans plusieurs cas, comme par exemple, dans celui du St. Patrick qui se trouve renversé lorsqu'il est attaché au quai, de la France qui est lancé sur un rocher en sortant du havre, parce que le vaisseau ne répondait pas au gouvernail.

Dans le bas du St. Laurent les désastres proviennent des deux causes et quelque parfaits qu'aient été les moyens adoptés pour les éviter, on n'en a pas moins plusieurs à enregistrer. Ces naufrages arrivés généralement à la côte ou dans des lieux où on pouvait opérer le sauvetage, ont jeté sur le marché de fortes quantités de marchandises de toutes sortes, avancées par l'eau et souvent vendues encore toutes mouillées. Depuis huit jours, une grande partie des cargaisons qui ont échappées aux naufrages ont été vendues pour le compte des assurances, et on ne voit dans nos principales rues de commerce qu'amoncellement de ces marchandises, avec une foule avide de s'assurer des bons marchés que les marchands offrent, à tel point que depuis quelques jours on ne s'enquiert que des marchandises mouillées dans le commerce de détail.

Avec la clôture des élections nous est revenu l'activité dans les affaires, et si ce n'était la crise financière qui pèse actuellement sur le marché monétaire, nous aurions un courant d'affaires d'une activité inaccoutumée à signaler à cette saison de l'année. La difficulté de se procurer de fonds qu'à un intérêt ruineux pour les opérations régulières du commerce retardent considérablement les opérations.

On n'a encore rien fait qui vaille la peine d'être signalé dans le commerce des céréales, et si l'état de crise actuelle se continue encore quelque temps, nous craignons fortement que les cultivateurs qui seront forcés de mettre leur récolte sur le marché, ne réalisent pas tout le bénéfice que l'état des récoltes en Europe nous laisserait entrevoir. Les opérations commenceront tard et ce qui sera forcé sur le marché ne trouvera placement qu'à des cours relativement bas.

En Angleterre, les récoltes sont suffisamment avancées pour permettre de s'en former une idée assez exacte. Les rapports des principaux

centres agricoles sont passablement contradictoires. Si la récolte de blé est inférieure en qualité, elle ne l'est peut-être pas autant en quantité, et on a lieu de croire que le surplus de l'Amérique, de la Russie et de la France comblera le déficit qu'on pourrait constater en Angleterre.

En Irlande, la récolte des pommes de terre s'annonce sous les auspices les plus défavorables. En Écosse et dans le nord de l'Angleterre, les champs de pommes de terre ont la plus mauvaise apparence possible, et là on récolte de 250 à 300 minots par arpent, on n'en récoltera à peine la moitié, et encore de qualité bien inférieure, le reste n'étant pas même propre à nourrir les porcs.

Le Bureau de Statistiques des États-Unis vient de publier un rapport constatant l'augmentation du commerce avec le Japon. En 1868, ce commerce qui ne formait qu'un total de \$14,000,000 atteignait en 1870 le chiffre de \$32,000,000, soit une augmentation totale de 107 pour cent. En deux années, et les exportations qui étaient en 1868 de \$27,000,000, atteignaient en 1870 \$43,000,000. En même temps que les relations commerciales avec les États-Unis augmentaient, celles avec l'Angleterre diminuaient d'environ \$850,000 par année. Ce progrès rapide qu'on remarque dans les États-Unis est dû principalement à la facilité de transport qu'offrent les voies ferrées pour atteindre les grands marchés de l'Ouest de l'Amérique et de l'Europe.

Quand le grand chemin de fer du Pacifique du Canada sera fait, une forte partie de cet énorme commerce trouvera son débouché par le Canada, et comme ce commerce ne fait que commencer à s'établir entre l'Orient et l'Occident, on peut voir ce qui est réservé à nos enfants.

FARINES.—Notre marché a été très actif pendant toute la semaine, et les cours se sont bien maintenus. La demande pour exportation et les provinces maritimes s'accroît davantage tous les jours et de fortes opérations ont été conclues. La boulangerie opère aussi sur une assez forte échelle, et tous les lots de qualité désirable qui arrivent, trouvent preneurs à plein prix. Les farines de qualité inférieure qui, depuis quelque temps, étaient fortement négligées commencent à attirer l'attention de la spéculation, et on signale le placement de lots importants. On a tout lieu de croire que les farines fortes vont commander de hauts prix. Pour cotes à la clôture voir tableau de prix courants.

BLÉ.—On rapporte la vente de plusieurs cargaisons à \$1.40 pour No. 2, Chicago et Milwaukee. Il n'y a pas sur place de blé du Haut-Canada. On nous informe que la récolte du blé d'automne est très minime, et on prédit en conséquence, les hauts prix pour la farine extra et la farine forte pour la boulangerie.

GRAINS GROSSIERS.—La crise monétaire influe très sérieusement sur le mouvement des grains grossiers. Nous n'avons aucune transaction importante à signaler.

GRAINE DE LIN.—Les affaires dans cette graine sont retardées par la même cause qui arrête le mouvement des grains grossiers. On offre à contracter pour livraison sur Octobre et Novembre à \$1.40.

GRAINE DE MIL.—On cite un placement d'environ 200 minots à \$2.75 par 45 livres.

LARD EN BARIL.—La modicité des stocks en disponible a causé une nouvelle hausse de

pleinement 50c par baril. On signale le placement, immédiatement après notre dernière publication, d'un lot de 100 barils de Mess à \$16.75, de 200 barils à \$17.00, de 100 barils à \$17.25, de 50 barils à \$17.50, clôturant très ferme de \$17.50 à \$17.75, avec forte tendance à la hausse. Le stock de mess en première main est maintenant réduit au-dessous de 300 barils, celui de mess mince qui forme à peine 100 barils en secondes mains, est nul en premières mains.

A Chicago, le marché est quelque peu moins ferme. Les dernières dépêches télégraphiques cotaient le mess à \$14.50.

BOEUF.—Le stock de mess en baril est complètement épuisé. En tierces on cote \$25 par 300 lbs.

SAINDOUX.—Bonne demande pour le saindoux en tinette qui est accaparé aussitôt qu'il paraît sur le marché de 11c à 11½ par livre. La demande dépasse de beaucoup les offres et de nombreuses commandes restent inexécutées par le manque de l'article sur notre place.

FROMAGE.—La demande pour exportation est moins active en conséquence des prétentions des détenteurs en Canada. On cote ordinaire à bon 11c. à 11½ par livre.

BEURRE.—Le marché anglais n'offre pas encore d'encouragement à l'exportation, et hormi quelque demande pour les provinces maritimes et la consommation, les affaires dans ce comestible sont très calmes. Quelques spéculateurs opèrent dans les townships de l'Est dans les qualités strictement de choix. Les qualités moyennes et inférieures sont de défaite très difficile, et les détenteurs préfèrent les tenir dans l'espérance d'une réaction qui leur sera favorable, que de les placer sur le marché aux cours du jour. Dans les townships, on a payé jusqu'à 20c par livre pour strictement de choix, tandis que les qualités ordinaires s'offrent à tous venants pour 13c à 14c qui n'en veulent pas au-dessus de 12c, et encore faut-il que la qualité soit passable. Cela prouve encore une fois que l'article de bonne qualité est toujours de défaite facile à des prix relativement élevés, tandis que l'article de qualité inférieure est toujours cher à n'importe quel prix.

BOIS DE SERVICE.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans le cours du bois de service cette semaine. La demande est régulière pour la consommation locale et calme pour exportation. Le cèdre est de défaite difficile à moitié du prix de l'année dernière.

Nous donnons ci-dessous l'état comparatif de bois, espars, douelles, etc., inspectés et mesurés depuis le commencement de la saison:

	1870	1871	1872
Pin blanc octogonal.....	103,078	223,200	432,180
Pin blanc scié et carré.....	515,367	1702,534	1745,233
Frêne scié et carré.	18,379	49,963	77,242
Bois blanc do	3,009	12,200	6,617
Hêtre do	522	997	959
Merisier do	744	6,766	5,344
Noyer tendre do	262	417	269
Cèdre do	321,634	308,023	831,392
Orme do	37,024	57,734	32,040
Pruce do	43,197	243,456	270,511
Sycamore do	.....	.....	1,810
Erable do	3,574	2,966	9,323
Bois mêlé do	3,857	34,412	8,424
Chêne do	18,089	19,455	20,879
Pin rouge do	6,344	24,957	18,653

Espars do	27,580	10,054	272,220
Epinette bl. do	1,167	4,780	13,481
do rouge do	173,210	243,480	318,615
Bois blanc do	.....	301	247
Billots sciés précis.	7,045	1,116	1,347
Douelles, Standard M.....			24.4.3.12
do I. O. M.....	125.2.2.8		69.3.3.4

**BOIS DE CORDE.**—La demande se maintient toujours extrêmement active nonobstant l'augmentation des recettes que nous avons constatée depuis quelque temps, et la hausse que nous avons signalée dans une de nos précédentes revues, semble stimuler la demande. Nous n'avons rien à changer à nos cotes de la semaine dernière.

**CHARBON.**—On signale une hausse de 25c par tonne sur le charbon anthracite. La demande pour le charbon de la Nouvelle-Ecosse est très active. Il y a très peu de charbon anglais sur place. On commence à craindre que le stock ne soit pas suffisant à la clôture de la navigation pour nous conduire jusqu'au printemps. C'est à peine si les marchands de charbon ont commencé à faire leur approvisionnement d'hiver.

En Angleterre, l'importation de charbon de Belgique a eu l'effet de faire reculer les prix de quatre chelins.

**FERRONNERIE.**—La hausse sur le marché anglais que le télégraphe nous a signalée ces jours derniers n'a pas trouvé d'écho sur notre place. On croit que les prix ont maintenant atteint le plus haut point auquel ils toucheront, et on s'attend plutôt à une réaction qu'à une nouvelle hausse. L'Angleterre rencontre aujourd'hui de rudes compétiteurs en France et en Belgique et de forts contrats qui ont été refusés en Angleterre seront exécutés sur le continent. Les importations de ferronnerie cet automne ne seront pas bien considérables.

Quelques-unes de nos fortes maisons d'importation seraient disposées à faire des concessions pour activer la vente de certains articles. Le commerce local n'a pas trouvé d'écho sur notre place. On croit que les prix ont maintenant atteint le plus haut point auquel ils toucheront, et on s'attend plutôt à une réaction qu'à une nouvelle hausse. L'Angleterre rencontre aujourd'hui de rudes compétiteurs en France et en Belgique et de forts contrats qui ont été refusés en Angleterre seront exécutés sur le continent. Les importations de ferronnerie cet automne ne seront pas bien considérables.

**CUIR.**—La stagnation que nous avons déjà signalée se continue. Le marché est abondamment fourni de cuirs de toutes sortes, et la vente est lente et difficile. Pour cotes à la clôture voir notre tableau de prix courants.

**BOUTEILLES.**—En bonne demande. On cote les bouteilles à bière anglaises \$6.20 à \$6.72.

**CAFÉ.**—Les affaires dans cette fête ont été plus actives et on cite plusieurs ventes à prix non divulgué.

**ERICES.**—La demande se réveille lentement, néanmoins les détenteurs sont fermes, et ne font aucune concession sur les cours de notre liste de prix courants.

**FRUITS.**—Le commerce écoule tranquillement le stock de fruits vieux qui est très léger. Les fruits nouveaux sont attendus vers la fin du mois, et on s'attend à voir un courant d'affaires très actif s'établir quand ils seront placés sur le marché.

**HUILES.**—On signale de fortes transactions

dans l'huile de lin domestique. On cite la vente de 1250 barils d'huile crue à prix non divulgué, livrable sur mois courant, octobre et novembre. L'huile de loup marin raffinée à la vapeur a aussi trouvé placement en fortes quantités à 67½c. L'huile de loup marin blanche ordinaire est demandée à 64c. La modicité des stocks en disponible restreint le volume des opérations. L'huile de morue est en bonne demande, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs restreint le volume des opérations. Les détenteurs en demandent 50c, les acheteurs en offrent 48c. Nous n'avons aucun changement à signaler dans le cours des huiles d'olive. On cote l'huile de lin bouillie anglaise 77½c et la crue à 72½c. On a vendu quelques lots d'huile de colza de 80c à 82½c.

**INDIGO.**—La demande pour l'indigo est calme. On cote bonne qualité Madras 75c à 80c. L'indigo de Manille est de difficile. On cote ordinaire 65c à 70c.

**MELASSE.**—Cette douceur est de nouveau demandée et on signale la vente de quelques lots de qualité inférieure à 17c. Les meilleures qualités tendent à la hausse et on cote la Barbade de 36c à 37c en grands lots. Les qualités moyennes sont toujours rares.

**PETROLE.**—Il s'est établi une demande active pour le pétrole raffiné depuis quelques jours, et plusieurs transactions importantes ont été conclues particulièrement dans l'huile de bonne qualité. La coalition qui règle le prix ne donne aucun signe de faiblesse, et on est porté à croire qu'elle pourra résister à maintenir les cours actuels jusqu'après la clôture de la navigation. Les stocks en disponible sont très minimes, et par conséquent très fermement tenus. On cote en grands lots 35c et en quantité convenable au commerce de détail de 37½c à 40c. par gallon.

**RIZ.**—La demande pour ce grain s'est de nouveau réveillée, et on cite plusieurs transactions en lots de 50 à 100 sacs de \$4.25 à \$4.30 par 100 lbs. pour bon grain ordinaire.

**SSEL.**—Le marché se maintient très ferme pour le gros sel de Liverpool, et la demande s'accroît davantage depuis quelques jours. On cite plusieurs placements pour le marché local à 90c pour importation récente et à 85c pour importation de 1871. La demande pour le sel fin est calme, et les marchés n'ont subi aucune fluctuation depuis huit jours. Le *Factory Filled* a été de nouveau bien demandé, mais la modicité des stocks et la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs restreignent le volume des opérations. On cote Higgins \$1.60 à \$1.65 par sac et Evans à \$1.45.

**SPIRITUEUX.**—La demande pour les spiritueux domestiques a été très active depuis huit jours. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours, qui restent les mêmes que la semaine dernière. Les spiritueux importés sont passablement négligés, et les détenteurs feraient volontiers des concessions pour activer la vente.

**THÉ.**—Les nouvelles récentes reçues des pays de production ont eu l'effet de réveiller une demande spéculative pour les thés verts. Les thés japonais sont peu demandés. On s'attend à voir s'établir sous peu un courant d'affaires très actif dans les thés de toutes sortes. Nous continuons sans changement nos cotes de la semaine dernière.

**TABAC.**—On dit que la gelée du 4 courant a causé des dommages sérieux à la récolte de tabac, qui est encore sur pied. Les marchands

de tabac ont opéré plus libéralement cette semaine dans le tabac du Haut-Canada. Le tabac, communément appelé *tabac blanc en torquette*, est plus demandé qu'à l'ordinaire, et la manufacture est restreinte par le manque d'ouvriers. On cote le tabac en feuille du Haut-Canada de 7½c à 8c par lb. en entrepôt.

**VINS.**—Nous n'avons aucune opération importante à signaler dans les vins, et les cours de nos prix courants restent sans changement.

On lit dans la revue commerciale d'un journal d'Europe :

**VINS ET SPIRITUEUX.**—Les affaires traitées cette semaine eussent été nombreuses et importantes dans tous les vignobles bordelais si les propriétaires ou détenteurs, voyant l'abondance de la demande se produire, n'avaient tout à coup exagéré leurs prétentions.

Nous devons cette hausse aux inquiétudes que l'on paraît avoir sur la qualité probable des vins de 1872, qualité qui, malgré la persistance de l'humidité toujours nuisible à pareille époque, n'est cependant pas encore assez sérieusement compromise pour justifier les lamentations des vigneron.

Il serait temps, néanmoins, que les chaleurs vinssent communiquer aux raisins cette maturité, cet assainissement indispensables aux qualités recherchées; espérons qu'il en sera ainsi, et ne nous laissons pas aller à condamner la récolte pendante avant que le soleil d'août, sur lequel nous sommes en droit de compter, nous ait plus positivement signifié son intention de maintenir sa grève commencée il y a une quinzaine environ.

Nous pensions avoir cette semaine à fournir à nos lecteurs une note d'achats plus longue que celle donnée dans notre précédent bulletin. Mais la hausse survenue a fait reculer les acheteurs, en sorte que les ventes ont été peu nombreuses. Voici les quelques affaires qu'il nous a été possible de recueillir: Bas Médoc 1869, fr. 610; bas Médoc 1868, 680; bas Médoc 1870, 590; 1er crû de Blaye 1870, 620; côtes de Bourg 1870, 600; palus de Libourne 1870, 490; Quinsac 1870, 560; Bassens 1869, 480; Bassens 1870, 570. On nous a signalé quelques achats de Cahors 1870, à 480, 61 belles qualités.

Les vins blancs du Fronsadais ont trouvé preneurs à 115 fr.; les détenteurs deviennent plus exigeants, quelques-uns d'entre eux demandent 120 fr. (on sait que ces vins-là se vendent nus et rendus à quai à Bordeaux dans les fûts des acheteurs.) Il nous a été également cité quelques achats de vins de Saintonge, bien réussis, récolte de 1871, à 230 fr. le tonneau, sans logement.

Dans tout le Midi, les transactions sont des plus restreintes. Il ne se fait à peu près rien en vins de 1871. On cite, dans l'Hérault, quelques ventes sur souche, et notamment à Beziers, pour une affaire de 400 muids mi-plaine, mi-souborgue, à 9 fr. l'hectol.

Cette, il continue à se vendre des vins d'Italie. Cette dernière semaine, il s'en est placé deux cargaisons aux prix de 28 à 34 fr. l'hectolitre, suivant couleur. A Carcassonne, on a payé: vin rouge 1er choix, belle couleur, fr. 20 à 19; droit de hôt, jolie, fr. 18; bon ordinaire fr. 16-50. Le tout par hectolitre, nu.

A Narbonne, les vins ont été, recherchés aux prix suivants, savoir: Roussillon, 1er choix, fr. 32 à 34; Narbonne 1er choix, fr. 26 à 30; ditto 2e choix fr. 22 à 24; Montagne 1er choix fr. 21. Le tout par hectolitre sans logement.

Rien n'est venu changer, depuis notre dernière revue, la situation toujours calme des marchés des deux Charentes; les affaires qui s'y sont traitées ont été tellement restreintes que de Cognac on n'a pu nous citer une seule affaire méritant d'être mentionnée. Les cours restent donc nominaux, et voici la moyenne des cotes de Saintes, Jonzac, Cognac et Barbezieux:

	1870	1871
Grande Champagne, fr.	114 à	104 à
Petite Champagne....	95 à	85 à
Fins bois borderies....	93 à	80 à
Très-bons bois.....	88 à	79 à
Bons bois ordinaires ..	84 à	73 à
Dernier bois.....	76 à	74 à

Le tout par hect. à 60c, sans logement, au comptant, sans escompte.

En eau-de-vie de la Rochelle et Aigrefeuille le commerce bordelais a traité ces jours derniers quelques petites parties aux prix suivants: logées en fûts de 300 litres et rendues à Bordeaux. Aigrefeuille 1870, fr. 87, dito 1871 fr. 77; La Rochelle 1870, fr. 83, dito 1871, fr. 75. Les derniers marchés de Condom d'Eauze ont été sans affaires, et les cours y sont restés nominaux. On offrait, ces jours-ci, à nos négociants de la place, aux prix suivants:

	1870	1871
Bas Armagnac .....	72	67
Ternarèze .....	69	64
Haut Armagnac .....	67	62

Avec logement, rendu à quai à Bordeaux, à 52c valent à trente jours sans escompte.

### MARCI È DE BOIS D'ALBANY,

Pour la semaine finissant le 3 Septembre 1872.

La semaine qui vient de s'écouler a été signalée par une tendance à la hausse sur tous les marchés de bois, y compris celui de New York. Le marché ici reste ferme, la difficulté de trouver des moyens de transport sur les lacs, et la hausse sur le fret par eau et voie ferrée, tout semble indiquer que les prix se maintiendront au cours actuel. Rarement on a vu un manque de vaisseaux de transports sur les lacs aussi complet que cette année. Une lettre de Chicago en date du 29 ultimo fait remarquer que les propriétaires de bâtiments sont presque démoralisés, pressés qu'ils sont de tous côtés par les demandes pour leurs vaisseaux, elle ajoute de plus que le taux élevé du fret et l'augmentation sur les droits sont cause que le coût du bois est plus élevé qu'en aucun temps de cette saison, et que le marché en vue de ces difficultés devra encore hausser les prix. Les marchands font leurs approvisionnements, et attendent pour les expédier à destination que les moyens de transport soient plus faciles. La même lettre exprime aussi l'opinion qu'elle ne voit aucune raison pour que le bois n'augmente pas de suite de \$2.00 à \$3.00 par mille pieds, et cette augmentation devra nécessairement avoir lieu afin de compenser celle du coût du bois. Il est difficile pour les clos de Chicago de remplir leurs ordres, les marchands courant tohu bohu d'un clos à l'autre.

Des ventes considérables ont eu lieu depuis quelques jours à Ottawa à des prix pleins. Pour le présent, les concessions de la part des manufacturiers sont hors de question.

D'après une lettre particulière de Bay City on date du 30 ultimo, le fret sur les lacs est maintenant ferme à \$5.25, avec toute probabilité d'augmenter encore d'ici à quelque temps. Il y a toujours dans cette dernière localité une grande quantité de bois prête pour l'expédition vers l'Est. Les barges sont retenues aussi vite qu'elles arrivent, et il y aurait place pour deux fois plus le nombre de celles qui nous viennent. Les prix du bois sont fermes, le bois de qualité supérieure rare, avec demandes actives de l'Est et de Chicago pour le bois de choix.

Sur notre place (Albany) l'assortiment en toutes qualités de bois est complet, et les marchands qui ont retardé à faire leurs achats ont dû s'apercevoir qu'ils s'étaient trompés. Il a été question pendant la semaine qui vient de s'écouler d'élever de \$2.00 par mille pieds le pin du Michigan, et d'augmenter aussi le prix de l'épinette.

Les arrivages de Chicago, pour cette saison jusqu'à ce jour, sont de 720,552,000 pieds contre 631,491,000 pieds pour le même espace de temps

en 1871; les expéditions 242,222,060 pieds contre 384,411,000 pieds en 1871.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain pour la quatrième semaine d'août ont été comme suit:

	Planches	Bardeaux.	Douelles.
1872.	23,611,900	1,026	1,164,400
1871.	20,778,200	792	.....

Des planches et voliges reçues, 16,969,000 pieds sont venus par le canal Erie, et 5,631,300 par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 1er Septembre, ont été comme suit:

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	233,628,900	7,027	6,624,200
1871.	247,865,900	20,880	7,968,900

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$6.00 par mille pieds pour le pin, et \$7.50 pour le noyer, etc., d'Oswégo à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des clos sont comme suit:

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00	à 60 00
do quatrième do .....	53 00	55 00
do choisi do .....	48 00	50 00
do bon pour boîtes par M.....	28 00	30 00
do commun do do.....	24 00	27 00
do lambrissage do.....	53 00	55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42	46
do do do rebuts, do ..	30	32
do Planches, 10 pcs. do ..	28	32
do do do rebuts, do ..	24	25
do do 16 pieds, par M.	30 00	32 00
do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00	33 00
do do 12 pcs. 13 do do.	30 00	31 00
do do 1 1/2 pcs. (siding) do.	35 00	37 00
do do 1 1/2 pcs. choisi do.	45 00	48 00
do do 1 1/2 pcs. commun do.	26 00	29 00
do do 1 pc. do.	32 00	34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00	46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00	26 00
Epinette planches.....	18	19
do madriers 1 1/2 pcs. chaq.	36	37
do do 2 " "	14	15
do colombages, 2x4 " "	35	37
Pruche planches " "	16	16
do solives 4x6 " "	35	37
do do 3x4 " "	16	16
do colombages 2x4 " "	13	14
do madriers 2 pouces " "	33	34
Noyer noir bon par M.....	75 00	80 00
do 1/2 pouces " .....	75 00	78 00
do 1/4 " " .....	75 00	78 00
Sycomore 1 " " .....	33 00	35 00
do 1/2 " " .....	30 00	32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00	70 00
do 1 pouce et épais " "	38 00	42 00
do 1/2 " " .....	30 00	35 00
Frêne bon " "	38 00	42 00
do seconde qualité " "	25 00	30 00
Chêne bon " "	38 00	42 00
do seconde qualité " "	25 00	30 00
Cerisier bon " "	60 00	70 00
do commun " "	25 00	30 00
Merisier par M. ....	25 00	30 00
Hêtre " .....	22 00	25 00
Tilleul " .....	22 00	30 00
Noyer tendre " .....	40 00	45 00
Erable " .....	25 00	30 00
Maronnier " .....	40 00	40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	8 00	8 25
do do 2e qualité " "	6 00	7 00
do do extra sciés " "	6	25
do do clair et sciés " "	4 50	5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50	3 00
do do cèdre " "	5	50
do do mêlé " "	4 00	5 00
do do No. 1 " "	3	00
do do pruche " "	3 00	3 25
Lattes pruche " "	2	25
do épinette et pin " "	2 50	2 75

### COMMERCE DE TERRENEUVE.

Le Commerce Canadien ne peut qu'être fort intéressé à connaître le chiffre et la qualité des affaires qui se font dans les provinces-sœurs de l'Atlantique. C'est pourquoi nous croyons devoir donner ici un résumé du commerce de

Terreneuve qui a été fourni par un marchand de cette île.

Les chiffres suivants indiquent la valeur des exportations de Terreneuve pour l'année 1871:—

Morue sèche (1328726 quintaux ..	£1,262,289
" veite (.640.) .....	256
Peaux de loup marin (537,094)...	140,987
Huile de " (5,504 tonnes) .....	272,128
Huile de baleine (9 tonnes) .....	288
Huile de morue (5,238 tonnes)...	173,954
" raffinée (313 tonnes) .....	16,025
Autres huiles (27 tonnes) .....	810
Graisse de baleine (79 tonnes)...	316
Saumon (3,977 tierces) .....	16,962
Hareng (187,429 barils) .....	112,457
Truite (454 barils) .....	567
Maquereau (1374 barils) .....	1899
Oufs de morue (1939 barils) .....	1,454
Turbot (20 barils) .....	40
Langues (197 tinettes) .....	29
Plies (450 quintaux) .....	225
Morue fraîche (52 quintaux) .....	20
Minéral de cuivre (1924 tonnes) ..	17,316
Minéral de plomb (225 tonnes) ..	7,875
Nickel (9 tonnes) .....	720
Divers .....	1,200
Total .....	£2,038,551 00

Equivalent à ..... \$8,154,206.00

Ces chiffres démontrent que l'année 1871 a été la plus prospère de toute l'histoire de Terreneuve, les exportations ayant été de \$1,169,663 plus considérables qu'en 1870 et \$853,570 plus considérables qu'en 1869.

Le commerce de cette île a suivi une progression ascendante remarquable s'élevant de \$4,577,500 en 1865 à \$8,154,206 en 1871, étant une augmentation de \$3,576,706, soit de près du double.

On voit que les pêcheries loin de s'épuiser se développent avec rapidité.

Les richesses minières de Terreneuve sont aussi fort grandes.

La seule mine de cuivre en exploitation, celle de Tilt Cove, a été vendue à une compagnie anglaise moyennant £150,000.00.

Une seule mine de plomb est exploitée et son rendement l'année dernière a été double de celui de l'année précédente.

La zone métallifère de Terreneuve est fort étendue et cependant deux mines seulement sont exploitées. Il y a à la source de richesses énormes que l'avenir ne manquera pas de développer.

Terminons par quelques chiffres intéressants:

En 1871 les exportations de Terreneuve ont été de .....	\$ 8,154,206
Les importations de .....	6,039,227

Etant un surplus d'exportations de .....

Le revenu public a été de .....	\$ 768,679.00
Les dépenses de .....	728,036.00

Etant un surplus de revenu de .....

La dette publique de cette colonie est de .....	\$ 1,162,818.00
---	-----------------

La Commercial Bank et la Union Bank ont déclaré des dividendes de 10 p 100 sur leur capital.

BOIS DE SERVICE.—La rivière de la Gatineau a haussé d'environ neuf pouces durant cette semaine et l'on en profite pour la descente du bois qui est très-actif. Les commerçants américains se hâtent d'entasser le bois dans leurs cours pour l'hiver. Il y en a encore une grande quantité à la Chaudière, mais la plus grande partie est sous contrat et doit être expédiée bientôt.

NAUFRAGES.—Un télégramme a annoncé que le steamer Escalibar, de Picou, en route pour Montréal, a fait naufrage sur l'île du Prince Edouard. Pas de détails.

Une autre télégramme de Matane dit que le steamer Edith Emily venant de Liverpool avec une cargaison général pour Montréal, est échoué à deux milles au nord de la Pointe des Monts. Il est rempli d'eau entre les ponts à marée haute, mais une partie de la cargaison et le vaisseau lui-même pourront être sauvés si le temps est favorable.

LE TABAC DE LA HAVANE ET LE  
COMMERCÉ DE CIGARES.

L'exportation de cigares de la Havane, cette année excède à cette date, celle de l'année 1871, pour la même période de temps écoulé, de 4,000,000 de cigares. D'un autre côté l'augmentation dans la production du tabac en feuille s'élève à 924,450 livres. Cette augmentation doit être en partie attribuée aux ouragans de l'automne de 1870, qui causèrent de si grands dommages à la récolte de 1871 à Vuelta Abajo; de là la différence entre les deux récoltes.

D'après l'opinion de marchands bien informés, l'exportation cette année de la Havane s'élèvera à 170,000,000 de cigares et 12,000,000 de livres de tabac en feuille. Estimés à \$40 par mille cigares comme prix moyen, les 170,000,000 cigares rapporteraient \$6,800,000, la moyenne du prix du tabac en feuille par 103 livres étant de \$40 devra donner une somme de \$4,800,000. L'exportation du tabac de la Havane ne donnera pas moins de \$11,600,000, cette somme ajoutée aux \$74,100,000 pour la récolte de la canne à sucre, donneront un total de \$85,700,000. Il y aura encore à ajouter les produits de Manicagua, Yara, Gibara et autres lieux qui exportent une grande quantité de tabac travaillé et non travaillé et dont la valeur ajoutée à celle d'autres exportations, tel que le mahogany, bois de teinture, fruits, etc., ne peut être moindre de \$6,000,000 pour cette année.

On peut donc calculer que le montant total des exportations de Cuba pour l'année 1872 s'élèvera à plus de \$91,000,000. Ce résultat est flatteur pour une île de la grandeur et de la population de Cuba, livrée aux horreurs de la guerre civile depuis près de quatre ans.

Espérons que de meilleurs jours sont réservés à la reine des Antilles. Le gouvernement Espagnol devra comprendre que le seul moyen de ramener la paix est d'abolir l'esclavage.

COMPAGNIE DES MANUFACTURIERS  
DE FER DE QUÉBEC.

Cette compagnie a été enregistrée le 9 ultimo, elle possède un capital de £90,000 en actions de £10 chaque, et se propose de devenir acquéreur franc tenancier de propriétés minières dans le township de Simpson, comté de Drummond, en Canada. La compagnie est de plus autorisée à acquérir de semblables propriétés et élever des constructions ayant pour objet de manufacturer le fer en toute autre localité, avec le droit d'emprunter de l'argent sur ses bons ou débentures payables au porteur. Le nombre et les noms des directeurs seront fixés par les souscripteurs agissant maintenant en cette capacité *ad intérim*. La qualification requise pour être directeur sera d'être propriétaire de 20 actions. Le salaire des directeurs sera de £1000 pour la première année et £1500 pour chaque année subséquente, à être divisés entr'eux selon qu'ils le jugeront convenable, et d'après les services rendus.

## STOCK DE THÉ.

Le stock de thé en disponible à New York au premier juillet pour cinq années a été comme suit:—1872, 39,266,220; 1871, 20,656,564; 1870, 18,948,550; 1869, 17,097,134; 1868, 16,757,571. Le stock en main au 1er juillet 1872 était composé comme suit:—1872, juillet 1er, Thé vert, 14,004,050; noir 17,022,311; Japonais, 8,239,859; total, 39,266,220.

## A PROPOS D'EDUCATION COMMERCIALE.

Le cours d'études suivi dans les institutions comme le Collège Masson et l'institution dont M. Archambault est le directeur est, suivant nous, le plus propre à former la jeunesse qui se destine à la carrière du commerce et à la préparer à occuper plus tard la position d'hommes d'affaires capables et intelligents possédant des connaissances variées nécessaires à celui qui doit se trouver à la tête d'une entreprise industrielle ou financière. Le cours suivi dans ces maisons comprend, à part l'éducation stricte ment commerciale, toutes les autres branches des sciences, excepté les classiques. Le soin tout paternel apporté par les directeurs à former les élèves, nous promet pour l'avenir une classe d'hommes d'affaires qui feront honneur à notre pays et à notre nationalité surtout. Nous connaissons des jeunes gens sortis de ces institutions qui, en outre des connaissances mercantiles les plus utiles, possèdent des notions variées sur toutes les autres branches des sciences, histoire, économie politique, architecture, minéralogie, etc., etc. Le besoin de pareilles institutions se faisait sentir depuis longtemps, la génération qui passe n'a pas eu un tel avantage, et l'effet s'en est fait longtemps sentir parmi nos négociants canadiens.

Un préjugé qui s'efface, mais contre lequel il a fallu longtemps lutter, est la prétention qu'il n'était pas nécessaire à un homme d'affaires d'être un homme instruit. Beaucoup ont regretté cependant après avoir acquis à la sueur de leur front, une fortune indépendante, de n'avoir pas pu recevoir dans leur jeunesse cette éducation qui leur a fait défaut. Arrivés à l'âge mûr, lorsque l'ambition les poussait à vouloir occuper dans leur pays ces positions qui ne sont l'appanage que de l'instruction, ils ont compris la lacune qui existait dans leur vie. Disons-le de suite, notre population canadienne a longtemps été indifférente à l'éducation qu'elle croyait inutile. Qui ne se rappelle qu'en plusieurs parties du pays, on a autrefois brûlé les maisons d'école? A quoi pouvait servir disait-on, de savoir lire? nos pères ne le savaient pas; y vivons comme nos pères.....

Notre intention, dans cet article, n'était de parler de l'éducation qu'en ce qu'elle a d'utile aux négociants et aux hommes d'affaires, nous laisserons de côté ces considérations générales, pour nous adresser aux marchands, et leur soumettre quelques réflexions pratiques.

Nos rapports journaliers d'affaires nous mettent souvent en contact avec des négociants qui nous disent: "je lirais bien, mais je n'en ai pas le temps." Cela peut être vrai dans plusieurs cas, et le soin des affaires doit toujours entrer en première ligne dans la vie d'un homme engagé dans le commerce, s'il veut s'assurer une position. Mais ne pourrait-on pas faire deux parts de sa vie? l'une consacrée aux intérêts de la vie matérielle, et l'autre à la culture de l'intelligence; et le négociant, après sa journée de travail au bureau, ne pourrait-il pas laisser le tant par cent, la hausse et la baisse pour s'occuper des choses de l'esprit. Les deux choses ne sont pas incompatibles, et l'on a des exemples d'hommes d'affaires qui, hors de leurs comptoirs, deviennent hommes d'esprit et de société. Il est, selon nous, aussi indispensable qu'un négociant soit un fait des affaires journalières, de la vie politique, religieuse et sociale, que du prix des denrées et autres articles de commerce, s'il veut parler pertinemment des choses de la vie.

Qu'est-ce qui rend la vie si triste, si monotone, si décolorée, si vide de satisfaction intellectuelle parmi la plupart d'entre nous, si ce n'est le manque de connaissances variées? Beaucoup le sentent eux-mêmes et en font la remarque. Avouons aussi que les hommes de la dernière génération n'ont pas joni, pour la plupart, des avantages que possède la jeunesse d'aujourd'hui. Qu'elle sache donc en profiter!

A nos compatriotes d'origine française, nous disons: amis, voulez-vous marcher avec le siècle, voulez-vous être au niveau intellectuel des autres nations surtout de celle avec qui vous avez des relations quotidiennes? de celle qui nous avoisine et dont le progrès et la puissance nous étonnent. Ne dites plus je ne lis pas, je n'ai pas le temps de lire. Rappelez-vous qu'à une époque qui n'est pas éloignée on nous traitait de *race inférieure*. Vous devez savoir que la presse est le baromètre qui nous donne le degré de progrès et d'avancement intellectuel de chaque nation. Les Etats-Unis ne doivent pas seulement à la population l'influence immense qu'ils exercent maintenant sur les destinées du monde, mais encore à leur presse et aux développements donnés par elle à toutes les questions qui peuvent éclairer, instruire et améliorer la race humaine. On ne peut pas nous reprocher de n'être pas intelligents, nous descendons d'une race qui a éclairé le monde, et l'une de celles qui ont le plus fait pour l'humanité et la civilisation malgré des erreurs parfois.

On se plaint partout d'ennui, de malaise, de difficulté à passer le temps, nous le croyons bien, nos salles de lecture sont tous les soirs vides, on reçoit les journaux, mais on ne veut pas lire. En revanche les cafés et salles de billards sont toujours remplis.

S'il est une espérance que nous devons avoir toujours au cœur, c'est celle de l'avenir de notre pays. Advienne qui pourra, jamais il ne faut désespérer. Nous avons eu comme toutes les nations nos jours de douleur. Aujourd'hui l'avenir s'annonce sous des couleurs plus brillantes. A nous de nous préparer à prendre dans le monde le rang honorable que nos travaux et nos études nous auront mérité. La jeunesse aujourd'hui est heureuse, elle verra de beaux jours quand ceux qui les leur auront préparés ne seront plus, c'est elle qui recueillera les fruits de tant d'années de travail, de lutttes et de persévérance.

Que notre ambition soit toute au développement de immenses ressources de notre pays, que le but de tous efforts soit de marcher de pair avec le progrès. C'est l'éducation seule qui nous donnera cette supériorité qui a fait la gloire des nations tant anciennes que modernes qui ont eu l'avantage de la posséder.

—Dans un article du *Times* de Londres nous trouvons sur la propriété en Irlande quelques détails statistiques assez intéressants. D'après ces renseignements, la propriété du sol, on faisait une exception pour les villes, se trouverait aux mains de 19,547 propriétaires. L'île a une superficie de 20,000,000 d'acres; c'est donc un millier d'acres par tête. Sur ce nombre de 19,547 propriétaires, 5,589 possédant 100 acres et au-dessus vivent sur leurs terres ou aux environs, et 4,462 habitent l'Irlande, mais dans des comtés éloignés. Il faut ajouter à ces deux chiffres 337 landlords qui passent leur temps tantôt au milieu de leurs pays, tantôt ailleurs.

On compte environ 6,000 propriétaires d'au-dessous de cent acres, et il est inutile dire que ceux-ci vivent sur le sol national, mais il reste environ 2,000 personnes, détenteurs du 2e du sol, qui ne mettent jamais les pieds en Irlande ou bien rarement. De sorte que tous les ans, c'est un sixième du revenu qui sort de ce malheureux pays et qui n'y rentre sous aucune forme.

## Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 12 SEPT. 1872.

## LA CRISE FINANCIÈRE.

La crise financière dont nous disions un mot dans l'un des récents numéros du *Négociant Canadien*, continue toujours.

Le marché est gêné, et il est impossible d'obtenir des avances à moins de 8 à 10 par cent. d'escompte. Le commerce souffre en conséquence, et recherche avidement les causes qui ont amené cet état de choses. Nous les avons indiquées sommairement, mais nous croyons utile d'y revenir.

La première cause que nous avons assignée à l'état de gêne actuelle, est l'expansion extraordinaire du crédit, qui atteint les dernières limites du possible et dépasse celle de la prudence. Nous en puissions la preuve dans l'état officiel des banques, publiée dans le dernier numéro de la *Gazette du Canada*. Le rapport est pour le mois de juillet et voici comment le bilan s'établit pour 1871 et 1872 respectivement :

CAPITAL.		
	31 juillet 1872.	31 juillet 1871.
Capital autorisé..	\$47,816,666.00	\$40,466,666.00
" souscrit..	44,631,826.00	37,544,288.00
" payé....	42,864,948.00	33,671,825.00
PASSIF.		
Circulation.....	\$21,911,490.00	\$17,538,152.00
Dépôts du Govr. à demande..	3,639,911.00	3,336,502.00
Dépôts du Govr. requérant avis..	6,029,952.00	6,254,667.00
Dépôts publics à demande.....	29,499,716.00	25,776,706.00
Dépôts publics requérant avis....	21,317,350.00	19,887,076.00
Dû aux banques canadiennes....	1,495,474.00	1,042,781.00
Dû aux autres banques.....	3,703,037.00	3,424,960.00
Divers.....	56,289.00	15,313.00
Total.....	\$37,653,222.00	\$77,280,172.00
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 6,146,036	\$ 7,254,926
Billets provinciaux....	7,522,130	5,087,521
Billets des autres banques.....	2,997,784	2,971,908
Dû par les autres banques en Canada....	2,164,300	1,676,378
Do à l'étranger.....	11,594,196	15,057,647
Débitures du Govr....	1,403,137	1,520,242
Prêts au Govr.....	503,252	1,219,891
Prêts aux Corporations	2,698,902	1,166,089
Billets escomptés.....	101,996,307	77,485,232
Billets d'as garantis... non garantis..	897,861 932,330	1,046,687 929,695
Propriétés foncières..	708,284	771,107
Bâtisses des banques.	1,863,123	1,648,140
Divers.....	1,896,412	2,371,558
Total.....	143,229,054	120,207,021
CIRCULATION.		
Billets du Govr.....	\$11,493,000	\$ 8,200,000
" des Banques..	21,911,000	17,538,000
Total.....	\$33,404,000	\$25,738,000

Un simple coup-d'œil sur ce tableau condensé saisira l'énorme différence qui existe dans le montant des billets escomptés. Cette différence pour une seule année n'est pas moindre de \$24,511,000, soit une augmentation de trente-deux pour cent, c'est-à-dire qu'elle égale presque celle qui a eu lieu de 1863 à 1870, sept ans,—et dépasse celle de 1869 à 1871—deux ans.

Bien que durant les deux années écoulées de 1869 à 1871, l'augmentation de l'escompte ait

été si considérable, les dépôts publics étaient doubles de ceux des quatre années précédentes. Le fait est que jusqu'à ces derniers temps, les dépôts ont augmenté dans une proportion plus considérable que les escomptes qu'ils étaient destinés à alimenter. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Ainsi, pendant que les dépôts publics n'augmentaient que de cinq millions de 1871 à 1872, les billets escomptés absorbaient \$24,500,000 de plus que l'année précédente.

Cette expansion extraordinaire a été amenée par le développement du commerce canadien, par les proportions que les importations ont atteintes. En 1871, elles augmentaient de vingt millions. Cette année elles seront plus considérables encore, parce que la quantité et les prix ont subi une hausse variant de 25 à 60 par cent.

On peut se faire une idée des exigences du commerce en considérant qu'en 1862 l'escompte des banques s'élevait à \$43,000,000, en 1869 à \$52,000,000, tandis qu'aujourd'hui il atteint \$103,826,498! Pendant ce temps-là, les banques n'augmentaient leur capital que de \$17,000,000 contre \$60,000,000 d'escompte!

Il paraît constaté aussi que l'on avait beaucoup exagéré la valeur de la récolte de 1871, et que les spéculations auxquelles elles servaient de base n'ont pas eu tout le succès auquel on s'attendait. La conséquence de ce faux calcul a été la nécessité où s'est trouvé le commerce de payer en or ce qu'il s'attendait de solder en produits.

Il y a quelques mois que cette découverte a été faite, et les banques ont fait rentrer une partie de leur capital souscrit, mais non payé.

Cependant, la demande de l'or a été tellement pressante depuis quelques semaines qu'elle a bouleversé tous les calculs. Il est certain aussi que les banques ne sont pas toutes restées dans les limites assignées par la prudence, et qu'elles ont trop tiré sur leur fonds de réserve, quand il aurait fallu l'augmenter.

C'est une règle généralement suivie et regardée comme suffisamment sûre de garder en espèces une réserve égale au tiers de la circulation. Or, cette mesure de prudence a été violée ici. Nous voyons en effet que pour protéger une circulation totale de vingt-et-un millions, et des dépôts à demande pour pour trente-trois millions, les banques n'ont en réserve des espèces qu'au montant de six millions seulement, et cela en face de la certitude d'une demande plus forte pour de l'or ou des traites à mesure que les importations arriveront.

Il y a en cela un manque de prévoyance qui, espérons-le, ne causera que des inconvénients temporaires.

Il est certain, d'un autre côté, que le bill qui a forcé les banques à garder la moitié de leur réserve en effets de la Puissance n'est pas étranger à cet état de choses. Ces institutions financières ont compté là-dessus pour le cas de besoin, comme sur une dernière ressource, et ne sont pas occupées de se protéger autrement d'une manière bien efficace. En présence des nécessités de la situation, elles résolurent de demander au ministre des finances le remboursement en or des billets qu'elles avaient en mains. L'effet se fit bientôt sentir. Le 31 juillet, les billets de la Puissance en circulation s'élevaient à \$11,600,000, protégés par une réserve de \$2,700,000. Un mois après, c'est-à-dire le 31 août, la circulation était tombée à \$9,400,000, et la réserve métallique à \$1,880,000. Menacé de voir ses ressources épuisées,

le ministre des finances prit le parti d'arrêter le mouvement en redemandant les fonds qu'il avait placés en dépôts. L'embarras augmenta considérablement, comme bien l'on pense, et c'est sous le coup de ces manœuvres diverses et dans des circonstances exceptionnellement difficiles, que les banques ont dû élever leur *maximum* d'escompte jusqu'à 12 pour cent, presser les rentrées, limiter leurs avances et embarrasser grandement les transactions.

En même temps, toutes les valeurs mobilières subissaient une dépréciation marquée, et les stocks les mieux cotés tombaient de 5 à 10 par cent. Ce résultat était amené par le refus des banques de faire des avances sur la garantie des stocks et par la nécessité des détenteurs de réaliser pour faire des romises impérieusement exigées par la situation.

Beaucoup de gens attribuent aux lois de Sir Francis Hincks sur les banques les responsabilités de l'état de choses actuel, et prétendent que s'il n'avait pas obligé les institutions de crédit à garder une partie de leur réserve en billets du gouvernement, que celui-ci ne pouvait racheter à un moment donné, leurs ressources seraient plus considérables et elles pourraient faire face aux exigences de la situation. C'est une question qui reste à étudier et à débattre.

—L'*Echo de Lévis* rapporte une rumeur suivant laquelle Sir Hugh Allan serait décidé, ou à peu près, à fixer à Québec, le terminus de ses vapeurs océaniques.

Sans prétendre connaître les secrets de MM. Allan, nous pouvons dire que la rumeur dont notre confrère se fait l'écho est tout à fait invraisemblable. Ce qui empêchera Sir Hugh Allan d'abandonner le port de Montréal, c'est le plus puissant de tous les mobiles: l'INTÉRÊT. Un homme d'affaires comme lui n'ira pas abandonner aux trois compagnies qui lui font la concurrence, le monopole du commerce d'importations et d'exportations du port de Montréal, c'est-à-dire de tout le trafic du Haut-Canada, des États de l'Ouest et d'une partie du Bas-Canada. Les MM. Allan seuls perdraient à ce jeu, et ils sont assez clairvoyants pour le reconnaître.

Durant sa dernière session, le Parlement canadien a passé un bill par lequel les imprimeurs canadiens pourraient réimprimer les ouvrages anglais, en payant 10 par cent. aux auteurs. Cette loi excluant du Canada les réimpressions américaines. Le bill en question a été désavoué par Sa Majesté comme inconstitutionnel.

## LE VIN EN CALIFORNIE.

Nous empruntons au *Bulletin* de San Francisco les renseignements suivants sur la vendange de cette année :

La récolte cette année, dans le comté de Los Angeles, sera supérieure à celle de l'an dernier; elle a échappé aux froids et aux santerelles, et en fait, il en a été de même dans tous les comtés du sud. Dans les comtés du nord, à l'exception de quelques districts de la vallée de Sacramento, les vignes ont eu beaucoup à souffrir des gelées blanches, lesquelles ont fait aussi de grands dégâts dans les *foot hills*, où la perte sera de 33 p. 100 sur la récolte précédente. Cette perte, cependant, sera compensée par le rendement des jeunes vignes. Dans le comté de Sonoma, les vieilles vignes ont perdu de 15 à 20 p. 100, prises en masse; quelques vignobles ont été encore plus maltraités. Ici également on compte un certain nombre de jeunes vignes qui produiront cette année.

Dans la vallée de Napa, la perte sera de 33 à

40 p. 100, et l'on estime qu'il en sera de même dans les comtés de Santa Clara, du San Joaquin et du Stanislaus. En somme la récolte générale dépassera probablement de 10 à 15 p. 100 celle de l'an dernier, grâce à l'appoint des nouveaux vignobles.

Les viticulteurs éprouvent la plus grande difficulté à se procurer des futailles, même en les payant fort cher, c'est-à-dire 20 à 30 p. 100 de plus qu'il y a un an. Ils sont obligés de faire faire des tonneaux en bois rouge, lesquels coûtent de 40 à 50 p. 100 meilleur marché que les tonneaux de chêne et suffisent pour garder le vin sur place. Quant aux affaires, pour le moment, elles sont assez nulles; il y a peu de demandes de l'Est, parce que les marchands ignorent encore quels règlements adoptera le commissaire du Revenu Intérieur pour la vente des eaux-de-vie et des vins mousseux; mais cet état de choses ne durera pas, car leurs stocks sont faibles et ils seront forcés de les renouveler cette année ou au plus tard au commencement du printemps prochain.

#### VOTES SUPPLÉMENTAIRES.

On lit dans le *Times* de Londres :

" Parmi les évaluations supplémentaires pour le service civil soumises au Parlement Impérial, il y a un vote de dix mille louis pour les dépenses de la Commission mixte, nommée pour surveiller et déterminer les limites entre les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord et le territoire des États-Unis, depuis le lac des Bois jusqu'aux Montagnes Rocheuses, d'après la convention de 1818.

" L'étendue de la ligne est d'environ neuf cent milles et les travaux dureront trois ou quatre ans. La dépense entière est évaluée à \$100,000 pour la Grande-Bretagne.

" La moitié des dépenses sera payée par la puissance du Canada. On fixera les limites de tout le continent.

" Il y a un autre vote supplémentaire de dix mille louis pour les dépenses des réclamations de la commission mixte au sujet du traité de Washington; mais c'est une avance qui devra être remboursée, comme les dépenses seront déduites des sommes accordées. Il y a un troisième vote de mille louis pour les dépenses de la détermination des limites de San Juan par l'arbitrage.

" Il y a aussi un vote supplémentaire de vingt-cinq mille louis pour les dépenses au sujet des réclamations de l'Alabama qui seront déterminées par l'Arbitrage à Genève.

— On lit dans l'*Echo Universelle* sous la date du 28 Aout.

Le temps est redevenu propice à la moisson qui de toutes parts s'achève avec la plus grande ardeur. On peut estimer à environ encore un tiers de la récolte totale ce qui reste à effectuer en ce qui concerne les céréales. On peut donc juger du résultat définitif.

En Bourgogne, le paysan convient qu'il y a bien des années qu'on n'a eu des moissons aussi abondantes. On est obligé pour les abriter de faire un nombre de meules inusité, les granges et les greniers étant absolument pleins.

Si l'on est d'accord sur le nombre inusité des gerbes récoltées, on ne peut pas encore être fixé sur le rendement, d'autant plus que partout où on n'a pas eu recours aux moyettes pour les céréales déjà abattues, lorsque les mauvais temps sont survenus, il y a beaucoup de grains plus ou moins altérés. D'un autre côté, parmi les blés, les orges; les avoines qui ne sont pas encore abattus, la verse a été considérable, et les grains s'en trouvent nécessairement endommagés. Enfin la carie du charbon des blés, par suite de la négligence que l'on a mise à faire le chaulage ou le sulfatage de semences, conformément aux prescriptions des maîtres de l'agronomie et particulièrement de Mathieu de Dombasle, a envahi un assez grand nombre de champs; elle cause un déficit de 5 à 10 pour 100 dans beaucoup d'exploitations.

Malgré tous ces accidents, la France est encore la mieux partagée de toutes les nations européennes qui n'ont qu'une année ordinaire ou même dont la moisson présente un déficit certain.

En ce qui concerne l'orge, les prix extrêmes sont de 12.70 dans la région du Centre et 16.02

dans la région du Sud, avec un chiffre moyen de 1.55 pour l'ensemble des départements.

Enfin, pour l'avoine, le cours moyen général peut être fixé à 16 fr. par 100 kilog., et il varie de 14.25, prix le plus bas, dans la région Centre, à 18.50, prix moyen de la région Sud le plus élevé que nous ayons constaté depuis huit jours.

Quand aux récoltes, elles se présentent généralement dans d'excellentes conditions, quoique dans quelques endroits les pommes de terre commencent à présenter des traces de la maladie qui a fait tant de dégâts depuis vingt-cinq ans.

Les betteraves sont splendides.

On pouvait craindre que les pluies extraordinaires tombées pendant ces derniers temps n'aient causé une plus forte recrudescence d'un mal qui paraît sur son déclin.

Les vignes continuent à être attaquées à la fois de l'oidium et le phylloxera, après avoir subi les atteintes de la gelée pendant l'hiver et le mois de mai, et enfin de la coulure.

Aujourd'hui la végétation est assez avancée pour qu'on puisse se faire une opinion qui ne soit plus susceptible d'être démentie par les événements. On aura, en général, une excellente récolte à moins de circonstances météorologiques tout à fait contraires.

La récolte fourragère est étonnante, et l'on s'attend à des regains non moins considérables que les premières coupes, tant pour les prés naturels que pour les prairies artificielles.

Dans un grand nombre de fermes, on ne sait plus où mettre le foin: les fenils sont pleins, et les cours aux meules débordent. (Nous avons du foin pour trois ans,) nous ont dit quelques cultivateurs. Cela doit fortement encourager les fermiers à remonter leurs étables, car la viande est chère et le fourrage à vil prix. Il importe de multiplier le bétail qui ne s'est jamais si bien vendu; les vaches surtout ont atteint des prix exceptionnels.

#### HUILES.—Oil.

(Suite.)

Les HUILES DE NAVETTE ET DE RABETTE, *Rape Oil*, *Rape-seed Oil*, extraites des graines des *Brassica Napus*, Lin. var. *oleifera*, et *Brassica Rapa*, Lin. ont la plus grande analogie avec l'huile de Colza, et l'on confond souvent ces trois espèces d'huile qui ont une couleur jaunâtre et une légère odeur piquante de crucifère.—Les Huiiles de Navette et de Rabette, qui sont extraites en grande quantité en Normandie, sont employées aux mêmes usages que l'huile de Colza; elles sont soumises à l'épuration et sont aussi en barils ou en fûts de plus forte dimension. Toutes ces huiles se vendent au poids.—Le résidu des graines, après extraction de l'huile, forme des pains ou *tourteaux* (*Oil cakes*, *rape cakes*) que l'on vend pour être données aux bestiaux; on les emploie aussi comme engrais.

HUILE DE CROTON. Voyez GRAINE DE CROTON.

HUILE D'ILLIPÉ ou BEURRE D'ILLIPÉ.—Huile concrète, de couleur verdâtre, extraite des grains du *Bassia longifolia*, Lin. Lamk. et du *Bassia latifolia*, Roxb., arbres de la famille des Sapotées, croissant au Bengale et dans diverses contrées de l'Inde. Cette huile y est employée à la fabrication du savon de préférence à l'huile de coco; elle sert aussi à l'éclairage. Elle diffère peu de l'huile ou Beurre de Galam; mais celui-ci est plus solide. Elle arrive souvent en Europe avec un commencement de rancidité.

HUILE DE LIN.—*Linsced Oil*.—Huile extraite par expression de la graine corcée de Lin cultivé, *Linum usitatissimum*, Lin. Elle est toujours plus ou moins colorée, un peu visqueuse; elle a une odeur piquante et une saveur désagréable. Cette huile rancit promptement, et subit à l'air l'altération la plus intense et la plus complète; c'est cette propriété qui la fait rechercher pour les besoins de la peinture, son emploi principal. Elle est modérément siccative, mais elle le devient beaucoup plus par l'ébullition avec 7 à 8 p. 0/0 de son poids de litharge ou oxide de plomb; elle donne alors ce qu'on nomme *huile grasse*, qui est d'un rouge

plus ou moins foncé; sa densité et sa viscosité sont beaucoup augmentées. Dans quelques cas on l'emploie en médecine; elle sert aussi pour l'éclairage et la confection des vernis gras et de l'encre d'imprimerie. Lorsqu'on imprègne des tissus de cette huile cuite, à laquelle on ajoute souvent des matières colorantes et des vernis, elle les revêt, en séchant, d'une couche qui les rend imperméables à l'eau, ou, comme on le dit, *cirés*; telles sont les toiles *cirées* pour emballage, tapis de table, etc.—Plusieurs couches successives de cette huile lithargirée épaisse, séchée l'une après l'autre sur un moule quelconque qu'on enlève ensuite, donnent divers objets employés en chirurgie.

On fait aussi le résidu des graines des pains ou *tourteaux* (*Linsced cakes*) qui servent à la nourriture du bétail ou de la volaille.

HUILE DE MENTHE.—*Essential Oil of peppermint*, *Peppermint Oil*.—Huile essentielle extraite par la distillation de la Menthe poivrée, *Mentha piperita*, Lin. (Labiales); elle est jaune et d'une odeur fort pénétrante; elle communique à la bouche une fraîcheur agréable; on en fait grand usage dans les pastilles de menthe poivrée. On estime beaucoup celle que l'on tire d'Angleterre, d'Italie et des autres contrées méridionales de l'Europe.

HUILE DE MORUE.—*Cod Oil*.—L'huile de morue, d'un jaune plus ou moins foncé, s'extrait du foie de ce poisson; elle sert aux mêmes usages que l'huile de balaine et dans la médecine. On garde les foies exposés à l'air dans des tonneaux; à un certain degré de putréfaction, cette huile se sépare d'elle-même et par la pression. L'huile de couleur très foncée ou brune provient de foies qui ont séjourné longtemps dans les tonneaux et ont subi un plus grand degré de putréfaction.

Étant épurée, elle est d'une blancheur argentine ou jaunâtre, extrêmement odorante; son odeur rappelle celle de l'anchois préparé; sa saveur est fade et laisse dans la bouche un goût désagréable de poisson; sa densité est 0,930 environ; elle renferme une petite quantité d'iodure de potassium. Elle est peu altérable à l'air; elle ne se fige pas à zéro. Sa qualité onctueuse la rend propre à la corroierie et à la chamoiserie.—On la falsifie souvent avec l'huile de balaine; on peut le reconnaître par la couleur; l'odeur et l'action de la température de la glace sur chacune d'elles, et aussi par l'effet de l'alcool bouillant, qui a le pouvoir de dissoudre l'huile du morue sans attaquer les autres huiles. On peut aussi employer l'acide nitrique pur et fumant; l'huile pure, au contact de cet acide, prend une belle coloration rose qui ne se manifeste pas avec l'huile mélangée.

On prépare l'huile de morue surtout à Dunkerque, à Bergen en Suède. On la reçoit en fûts de diverses dimensions.

HUILE DE MOUTARDE. *Mustard-seed Oil*.—L'huile extraite de la graine de Moutarde est employée pour l'éclairage et dans les arts. Sa saveur est peu piquante; sa couleur est ambrée; elle est inodore et plus épaisse que l'huile d'olives.

HUILE D'ORILLÈTE. HUILE D'OEILLET ou DE PAVOT. *Poppy Oil* or *Maw-seed Oil*.—Huile extraite par expression de la graine du Pavot somnifère, *Papaver somniferum*, Lin. (Papavéracées) cultivée pour le but dans plusieurs de nos départements septentrionaux, en Belgique, en Allemagne, etc.

Elle est légèrement colorée d'une teinte citrine peu prononcée; elle est siccative; elle se conserve longtemps sans rancir. Elle résiste, sans se congeler, à un froid de -120 c., tandis que l'huile d'olive se congèle à plusieurs degrés au dessous de zéro. Sa saveur agréable la rend bonne pour la cuisine, et on la range sous ce rapport à peu près immédiatement au dessus de l'huile d'olive, à laquelle elle est souvent mêlée par fraude. On s'en sert pour l'éclairage et pour la peinture. Un demi-kilog. de graine de pavot fournit ordinairement le 1/2 de son poids d'huile.—La deuxième qualité de l'huile d'oeillette est l'huile *rousee*, qui est foncée en couleur; on l'emploie dans les savonneries, principalement à Marseille.

On fabrique les Huiiles d'oeillette en grande quantité à Lille et à Arras; chaque fabricant applique sur les fûts une marque à feu qui permet de distinguer les origines et par consé-

quent les qualités.—En fûts, comme pour l'huile de colza, de la contenance d'une hectolitre.

**HUILE D'OLIVE.** Olive Oil.—Huile extraite par expression de la chair de l'Olive fruit de l'Olivier d'Europe, *Olea Europaea*, Lin. (Oléacées; Jasminées, Juss.), qui croît abondamment dans les départements méridionaux de la France, en Italie, en Espagne, &c.

L'huile de premier qualité, ou *Huile vierge* ou *surfine*, provient de la première pression des olives sans action de l'eau bouillante; elle a une couleur verdâtre due à la résine verte (viridine) qu'elle contient; sa saveur rappelle celle du fruit, elle est très recherchée. On la prépare surtout aux environs d'Aix, en Provence.

L'*Huile ordinaire* ou inférieure provient d'une seconde et plus forte pression de la pâte, soumise préalable à l'action de l'eau bouillante; elle est d'une couleur jaune, plus disposée à rancir que l'huile vierge. Cette huile et la précédente sont souvent mêlées et donnent des sortes différentes.

Une troisième sorte est le résidu de tout ce qui a subi les premières opérations; on l'appelle *huile d'enfer*, ou *lampante*, ou *de recense*. C'est aussi celle obtenue des olives fermentées, et que l'on nomme *huile fermentée* ou *huile tournante*, qui a une couleur verdâtre et contient une grande quantité de mucilage. Ces huiles qui ont une saveur désagréable, ne peuvent servir qu'aux fabriques de savons. On emploie ainsi l'huile tournante pour faire les buins blanc dans les ateliers de teinture de coton en rouge d'Andrinople.

Les huiles d'Aix, de Grasse, de Nice, de Gènes sont les plus fines et les plus estimées, surtout la première. L'huile de Gènes est extrêmement douce; elle n'a pas le goût de fruit des huiles de Provence, goût qui répuge à bien des personnes et qui cependant est très estimé dans le pays.

On falsifie assez généralement l'huile d'olive en la mêlant avec l'huile blanche dite *huile d'aillette*. Pour reconnaître la falsification, il faut en verser dans une fiole de verre à peu près au 2/3 et l'agiter fortement; lorsqu'il se forme au-dessus des petits bouillons ou vésicules, c'est une marque qu'elle est falsifiée. On peut aussi le découvrir avec un petit morceau de glace qu'on mettra dans un cuiller pleine d'huile; celle d'olive se figurera, tandis que celle d'aillette restera limpide; on pourra même observer la quantité de cette dernière huile que se trouve mêlée avec celle d'olive.

Le moyen le plus exact pour reconnaître sa pureté consiste à prendre 100 parties de l'huile suspecte, et d'y ajouter un mélange de 3 parties d'acide nitrique à 35 degrés et d'une partie d'acide hypoazotique; on agite bien; si l'huile est pure, elle est complètement solidifiée en 1/2 d'heure à la température de 10° d. 40 minutes plus tard, si elle renferme 1/10° d'huile de pavot; 90 minutes, si elle en renferme 1/20°, et au bout d'un temps beaucoup plus long, quand elle en renferme 1/5°.

Marseille est le grand entrepôt de tout l'huile d'olive, tant indigène que de l'étranger.

Les usages de l'huile d'olive sont très nombreux; on l'emploie principalement dans l'économie domestique et dans les fabriques de savon; elle sert aussi au graissage de laines. On la purifie par un procédé particulier pour l'usage des horlogers. En pharmacie on se sert des meilleures qualités pour préparer les huiles médicinales: mêlée intimement à la cire, elle forme le cérat. Dans le cas d'empoisonnement par les substances minérales corrosives, par les plantes âcres ou par les cantharides, on en fait usage avec succès à fortes doses.

On nomme *amurque* ou *amurca* le marc des olives pressurées et la lie des huiles d'olive; on s'en sert pour la fabrication de savon commune.

On reçoit l'huile d'olive en pièces et demi-pièces, de poids divers; elle sont en bois de chêne, bien cerclées et souvent garnies de quatre bandes de fer; elle vient aussi en petits barils, en dames-jeannes, en bouteilles, etc.

**HUILE DE PALME.** Palm Oil.—Elle est le produit du fruit de l'Avoria de Guinée, *Elais guineensis*, Saq. (*Cocos guineensis*, Lin.), palmier qui croît dans l'Amérique tropicale et qui se trouve abondamment en Afrique, où il est cultivé avec avantage. On extrait l'huile de Palme par expression de la pulpe charnue

et fibreuse, d'un jaune doré, qui enveloppe la noix dudit palmier; le fruit est de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Cette huile est solide, de la consistance de beurre, d'une couleur jaune-orangée, d'une saveur très douce, avec un léger goût d'iris, et d'une odeur analogue. Elle rancit vite, et de jaune devient blanchâtre. Elle se fond par la seule application du doigt, ou plus exactement à 29 degrés centigrades. Alors elle est très fluide, d'une couleur orangée foncée, et filtre très facilement au travers du papier. Elle est tout-à-fait insoluble dans l'eau froide ou bouillante, est soluble dans l'alcool à 40 degrés froid, et en est précipitée par l'eau; est plus soluble dans le même alcool bouillant et s'en précipite en partie par le refroidissement.

On l'allongé quelquefois avec des graisses communes colorées par du curcuma et aromatisées avec de l'iris: les alcalis au rougisant la couleur jaune du curcuma dévoilent la fraude. L'huile de Palme véritable possède en outre la propriété de se dissoudre en toutes proportions dans l'éther. Lorsqu'on essaie une huile mêlée de graisse de porc, de suif et autres graisses analogues, la liqueur reste trouble quand la proportion des graisses ajoutées est assez considérable, tandis que, dans le cas contraire, elle se dissout entièrement; mais, peu de temps, il se dépose une substance cristalline naquée qui est de la stearine, un des principes constituants des corps gras susdits.—La note du Tarif des douanes, où il est dit que l'huile de Palme ne se dissout point dans l'éther ou l'alcool, est erronée.

Ce qu'on nomme *Beurre de Galam* (*Guinea Palm butter*) est une substance butireuse qui diffère peu de l'huile de Palme, à laquelle on pourrait l'assimiler. On l'extrait des fruits d'un autre palmier, *Elais butyracea*, Jacq. (*Cocos butyracea*, Lin.), appelé *Pindeca* dans le Brésil, *Aouara* à Cayenne, se trouvent aussi en Afrique.

Les amandes des noix de ces palmiers, concassées et exprimées, produisent une matière butireuse à laquelle on a aussi donné le nom de *Beurre de Galam*.

On reçoit principalement l'huile de Palme de l'Afrique, en fûtaille cerclées en fer. Cette substance épurée sort dans la fabrication des savons, surtout en Angleterre où elle fait partie des savons de résine jaune, dits *anglais*. On l'emploie aussi en médecine. Mêlée avec le suif et une eau de suie, elle compose la *graisse jaune* qu'on emploie pour graisser les essieux des wagons des chemins de fer.

(A continuer.)

**BULLETIN FINANCIER.**

**OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.**

MONTRÉAL, 11 Sept., 1872.

Fonds de la Puissance, 6 p. c. ....	4 108
Bons " " " " " " " " " "	108
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. sig. ....	95
" " " " " " " " " "	95 1/2
" " " " " " " " " "	100
Droits Seigneuriaux, 6 p. c. ....	88
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c. ....	98
" " " " " " " " " "	100
" " " " " " " " " "	112
" " " " " " " " " "	95
Obligations de Montréal, 7 p. c. ....	94
" " " " " " " " " "	96
Aqueduc " " " " " " " " " "	94
Havre " " " " " " " " " "	104
" " " " " " " " " "	104
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c. ....	112
" " " " " " " " " "	104
" " " " " " " " " "	104
" " " " " " " " " "	104
" " " " " " " " " "	104
de la ville de Toronto, 6 p. c. ....	113
Debentures des Comtés. ....	6 p. c.

**CHANGE.**

De Banque sur Londres, 60 jours ....	107 1/2
Privée " " " " " " " " " "	107 1/2
banque " " New York " " " " " "	à 1/2 esot.
Privée " " " " " " " " " "	11 do
Traite en or " " " " " " " " " "	p pair
Or à New York " " " " " " " " " "	113

**RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.**

Parts	BANQUES.	Dij. dernier 6 m.	Cloturant à
\$200	Banque de Montréal .....	98	208 1/2 à 209
\$50	" " Amérique B. du N. ....	3	81 1/2 .. 84 1/2
\$100	" " de la Cité .....	3	106 .. 108
50	" " du Peuple .....	4	113 .. 113
50	" " Molson .....	4	107 .. 107
40	" " Ontario .....	4	199 .. 204
100	" " de Toronto .....	3 1/2	.....
100	" " Quebec .....	4	.....
50	" " Nationale .....	4	.....
50	" " Jacques-Cartier .....	4	110 .. 111
100	" " des Marchands .....	4	110 1/2 .. 111
50	" " des Canton de l'Est .....	4	.....
40	" " Royale Canadienne .....	4	115 .. 115
100	" " Union .....	4	98 .. 100
50	" " des Artisans .....	3	..... 90
50	" " Commerce .....	4	118 1/2 .. 119
50	" " Dominion .....	103	100 1/2 .. 103
100	" " Metropolitan .....	103	.....
* Y compris un Bonus de 2 p.c. 1 p.c.			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc .....	3	.....
100	Atlantique & St. Laurent .....	3	.....
200	Great Western .....	3	.....
\$200	Champlain & St. Laurent .....	3	28 .. 29 1/2
DIVERSES.			
40	Telegraphe de Montreal .....	5	201 .. 201
100	" " du Peuple .....	8	115 .. 115
40	Companie du Gaz de Montréal .....	4	202 .. 205
50	Chemin de fer Urbain .....	8	.....
100	Compagnie du Richelieu .....	10	203 .. 203
100	" " Navigation Interieure .....	8	92 .. 92
100	" " des Eleveurs .....	5	.....
100	" " de Verre du Canada .....	5	.....
400	Bourse des Marchands .....	3 1/2	90 .. 100
50	Société de Construction Per- manente du Dist. de Mon- t	4 1/2	.....
50	Société de Construction Per- Canada .....	4 1/2	.....
50	Canada Rolling Stock .....	5	115 .. 115
200	Canada Equipment Co .....	106 1/2	110
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal .....	15	\$1.00 .. \$2.00
55	" " de Cuivre de la B. Huron .....	15	35 .. 50
55	" " " " " " et d'Argent du .....	15	.....
100	" " Luc Huron .....	15	.....
100	" " de Charbon Intercol. ....	15	92 .. 92
50	" " de Tourbe du Canada .....	15	.....

BURNETT & THOMSON,  
61 Rue St. Francois-Xavier.

**CHAMBRE NATIONALE DE COMMERCE DES ÉTATS-UNIS.**

Cette Chambre se réunira à New York dans le mois d'Octobre. Plusieurs chambres locales ont déjà nommé leurs délégués qui sont chargés d'amener sur le tapis des questions d'intérêt général.

A propos, il serait bon que les Chambres locales de la Puissance du Canada s'occupent des questions qu'elles voudront amener devant la Chambre de Commerce de la Puissance du Canada, qui se réunira à Ottawa dans le mois de Janvier prochain.

**PRIX COURANTS**

**MARCHÉ DE MONTRÉAL.**

*Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour servir les frais d'emmagasinage, charroriage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFE VERT—

Rio, ordinaire .....	par lb.	0 16	0 17
" " bon .....	" "	0 18	0 19

" choix	0 20	0 21
St Domingue	0 18	0 20
Costa Rica	0 20	0 22
Jamaïque	0 17	0 19
Laguayra	0 19	0 20
Maracaibo	0 19	0 20
Ceylan	0 21	0 22
Java	0 21	0 22
Mocha	0 24	0 26
<b>CHOCOLAT-</b>		
Taylor	27	30
Fry	25	1 00
Menier	15	50
<b>CACAO - par lb.</b>		
Eppe	37	40
<b>CHICOREE-</b>		
Barry	10	12
Taylor	10	12
<b>CHANDELLE-</b>		
Spermacétique de Belmont	22	24
Paraffine	27	28
Française	27	25
<b>CIRAGES-</b>		
Day & Martin, bout.	2 80	à 3 00
Do. 1/2-bout.	1 60	à 1 75
Americois, No. 1.	24	25
Do. No. 2.	20	30
Do. No. 3.	37	40
<b>CIGARES-</b>		
Allemands	12 00	à 17 00
Hayane	30 00	à 60 00
Cheroot de Manille	22 50	à 26 00
<b>DROGUES &amp; TEINTURES-</b>		
Alun	2 25	à 2 50
Arrowroot	12	35
Acide Muriatique	5	5
Acide Oxalique	30	35
Acide Sulphurique	4	5
Borax	25	27
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 50	5 75
Bois de Campêche	2 25	2 50
Bois de Nicaragua	2 25	2 50
Crème de Tartre, cristaux	28	30
Do. moulu	25	30
Couperose	1 00	1 25
Chlorate de Chaux	4 00	4 25
Camphre	50	55
Cochenille	75	95
Extrait de Bois de Campêche	10	12
Do. lbs.	12	15
Do. 1/2-lbs.	13	15
Do. 1-lbs.	14	15
Garance	13	15
Indigo de Madras	85	1 00
Do. Manille	75	90
Gomme Arabique, lere	35	40
Do. do. 2nde	30	35
Do. Copale	12	15
Do. Shellac	40	50
Senné	20	30
Sel Epsom	2	3
Soufre en Fleur	3	4
Do. Canon	2	3
Sel de Soude	2 25	2 50
Salpêtre	10 50	11 50
Vitriol bleu	8	10
<b>EPICES-</b>		
Cannelle	24	30
Clois de Girofle	16	18
Gingembre d'Afrique	12	14
Do. Jamaïque	17	21
Mais	1 60	1 70
Muscade	80	1 00
Moutarde de Wix	17	20
Do. do. bout.	4 40	4 50
Do. do. 1/2 do.	2 60	2 75
Do. de Taylor	17	20
Do. Keen	17	20
Do. Colman	17	20
Do. Française	2 00	2 25
Pinent	8	9
Poivre noir	15	16
Do. blanc	30	32
Do. de Cayenne	15	17
<b>EMPOIS-</b>		
Satin de Berger, 1 lb.	11	à 13
Do. do. 1 lb.	11	à 13
Do. de Riz, 1 lb.	11	à 13
Do. do. 1 lb.	11	à 13
Do. do. 1 lb.	11	à 13
Glanfield	16	17
<b>FRUITS-</b>		
Amandes du Languedoc	13	à 14
Do. Jourdain	16	17
Do. Jovenese	10	11
Do. Princeesse	18	20
Do. Tarragona	12	13
Do. Sicile	11	12
Dates	7	8
Figues de Smyrne	12	15
Do. Malaga	7	8
Noix de Bresil	7	8
Do. Grenoble	9	10
Do. Cahors	7	7
Do. Bordenaux	8	8
Noisettes de Sicile	8	9
Do. Barcelone	8	9
Fruites d'Este	55	1 25
Do. de Turquie	6	7
Raisins sur couche	1 90	2 00
Do. do.	1 00	1 10
Do. do.	5	60
Do. London Layers	2 75	3 00
Do. Soleil	9	9
Do. Corinthe	6	7
Do. Valence	7	8
Fruits au Sirop	2 50	3 00
Do. à l'Eau de Vie	3 00	4 00

<b>HUILE D'OLIVE-</b>			
Bacigalupi, gout.	par caisse	2 80	3 00
Do.	"	3 25	3 50
Barton & Guestier, bout.	"	7 50	8 00
Do.	"	8 50	9 00
Puget	"	2 80	3 00
Do.	"	3 25	3 50
Possol	"	2 75	3 00
Do.	"	3 25	3 50
Do.	"	4 00	4 25
Plagniol	"	3 00	3 25
Do. en fûts	"	1 06	1 20
<b>MELASSE-</b>			
Barbade	par gallon	35	à 36
Centrifuge	"	17	20
Cuba	"	24	25
Demorara	"	Manque.	
Moscovade	"	28	30
Nouvelle Orleans	"	Manque.	
Porto Rico	"	Manque.	
Terrée	"	Manque.	
<b>MARINADES-</b>			
Cross et Blackwell	par douz.	2 60	à 2 70
Joyce	"	1 90	2 00
Thin	"	1 90	2 00
Pigott	"	Manque	
<b>PATES-</b>			
Vermicelle de Couppin d'Aix	par lb.	12	à 12
Do. Bordenaux	"	12	13
Macaroni de Couppin d'Aix	"	11	12
Do. Bordenaux	"	12	12
Sagon	par lb.	7	8
Tapoca	"	7	12
<b>RIZ-</b>			
Do Patna	par 100 lbs.	Manque.	
Rangoon	"	4 20	4 40
Aracan	"	4 40	4 50
<b>SAVON-</b>			
De Castille	par lb.	8	à 9
Brown Windsor	"	14	18
Liverpool	"	34	4
<b>SUCRES-</b>			
Centrifuge	par lb.	9	à 9
Moscovade	"	9	9
De Cuba	"	9	9
Demorara	"	9	9
Porto Rico	"	9	10
Raffiné Ecossais	"	9	10
Anglais blanc	"	11	11
" en morceaux	"	12	12
<b>SEL-</b>			
Gros de Liverpool	par sac	85	à 90
Fin	"	80	85
Factory Filled	"	1 45	1 65
Fin de Table	par douz.	1 25	1 30
d'Ilyères	par minot	Manque	
<b>THE-</b>			
Gunpowder	par lb.	0 80	0 90
Extra fin à choix	"	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon	"	0 60	0 70
Commun à bon	"	0 60	0 70
<b>IMPERIAL-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon	"	0 60	0 70
Commun à bon	"	0 40	0 50
<b>YOUNG HYSON-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon	"	0 70	0 85
Commun à bon	"	0 35	0 60
<b>HYSON-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon	"	0 45	0 55
Commun à bon	"	0 35	0 40
<b>JAPONAIS-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 60	0 80
Bon ordinaire à bon	"	0 51	0 55
Commun à bon	"	0 27	0 49
<b>TWANKAY-</b>			
Bon ordinaire à bon	par lb.	0 35	0 40
Commun à bon	"	0 25	0 30
<b>SOUCHONG AND CONGOU-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon	"	0 30	0 50
Commun à bon	"	0 18	0 25
<b>OOLONG-</b>			
Extra fin à choix	par lb.	0 60	0 75
Bon ordinaire à bon	"	0 40	0 50
Commun à bon	"	0 25	0 35
<b>VINAIGRE-</b>			
Do. Bordenaux	par gallon	37	à 40
Marseille	"	32	35
Mult.	"	37	40
Böhlman	par dizaine	2 20	2 25
<b>TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50 de boîtes en douane-</b>			
Fancy bright	par lb.	0 48	0 56
Bright	par lb.	0 30	0 40
Mahogany	par lb.	0 17	0 28
Bright	par lb.	0 17	0 30
Noir, à chiquer, sucré	"	0 17	0 19
Marin	"	0 17	0 19
Victoria	"	0 17	0 19
Petit favori	"	0 17	0 19
Dinant	"	0 17	0 19
Prince de Galles, No. 1 et 2	"	0 19	0 18
No. 2, 3 et 4	"	0 14	0 16
<b>DIVERS-</b>			
Bleu de Coony, billos	par lb.	14	à 17
Do. do. boutons	"	8	7
Do. Victoria Laundry	"	12	13
Briques de Bath	"	32	37
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	"	Manque.	
Do. Analsie à bière	"	6 50	7 00
Do. Champagne do.	"	Nominal.	
Do. Anglaise à porteur	"	6 00	6 25
Anis	par lb.	12	13

Rouchons à Bière	par grosse.	25	35
Do. à Soda	"	35	40
Do. à Vin	"	65	1 00
Colle forte Anglaise	par lb.	15	17
Ficelle de couleur	"	27	30
<b>Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &amp;c.</b>			
<b>ALCALIS-</b>			
Potasse, lere	par 100 lbs.	\$ 60	à \$ c.
2nde	"	5 90	
Perlasse, lere	"	8 70	à
2nde	"	Nominal.	
<b>COMESTIBLES</b>			
Beurre, choix	par lb.	17	à 19
" bon ordinaire	"	14	16
" ordinaire	"	11	12
" inférieure	"	9	10
" Kamouraska	"	Manque.	
Bacon	"	Manque.	
Epaves	"	Manque.	
Bouf, Mess.	par Tierce	25 00	à 00 00
" Prime Mess.	"	Manque.	
Fromage, bon	par lb.	11	11
" ordinaire	"	Nominal.	
Jambon, vert	"	Manque.	
" fumé	"	13	15
Lard, Mess.	par quart.	17 50	à 17 75
" Mess mince	"	16 00	à 10 50
" Prime Mess.	"	Nominal.	
" Prime	"	Nominal.	
" Extra Prime.	"	Nominal.	
Saindouze	par lb.	11	11
<b>FARINES-Par quart de 196 lbs.</b>			
Supérieure extra	"	Nominal.	
Extra	"	7 65	7 70
Fancy	"	7 25	7 30
De Bié de l'Ouest	"	6 50	6 60
" Canada	"	6 50	6 60
Canal Welland	"	6 50	6 60
Fort pour Boulanger	"	7 00	7 50
Supérieure No. 2	"	6 00	6 10
Fine	"	5 30	5 40
Middling	"	3 75	4 00
Pollard	"	3 25	3 50
Farine en poche par 100 lbs.	"	3 40	
D'Avoine	"	Nominal.	
<b>GRAINS-</b>			
Blé de Prin	par 60 lbs.	1 46	
" Blanc d'hiver	"		
" Rouge d'Hiver	"		
" Milwaukee, No. 1	"		
" No. 2	"	1 45	
" Chicago, No. 1	"		
" No. 2	"	1 45	
Orge	par 48 lbs.		45
Pois	par 60 lbs.	60	
Avoine	par 32 lbs.		Nominal.
Mais	par 56 lbs.	50	58
Graine de Lin	par 60 lbs.		Nominal.
do Mil	par 45 lbs.		do
do Trèfle	par "		do
<b>Productions et Manufacture Indigenes.</b>			
Anis	par lb.	0 12	0 13
Allumettes Eddy	par caisse.	4 75	5 25
" Becket	"	4 50	4 60
" Béique	"	4 50	5 00
Balais en laiton, No. 0	"		3 55
" No. 0	"		3 00
" No. 1	"		2 85
" No. 2	"		2 75
" No. 3	"		2 60
" No. 2	"		2 10
" No. 3	"		1 80
" en cordes, No. 1	"		2 30
" No. 1	"		1 85
" No. 3	"		1 60
" Hurl,	"		3 35
" No. 1	"		2 75
" No. 2	"		2 40
Biscuits à la Reine	par lb.		0 15
" au Vin	"		0 09
" Sucrés	"	0 7	0 08
" Pic-Nic	"	0 9	0 12
" Mélés	"		0 15
Brosses à plancher	par douz.	1 00	2 50
" à soulier	"	1 00	1 50
" à mine	"	0 00	0 75
Ciro blanche	par lb.	0 00	0 35
" Jaune	"	0 00	0 35
Cirage, No. 1	par grosse.		2 50
No. 2	"		3 00
No. 3	"		4 00
Chandelle Paraffine blanche	par lb.	25	à 27
" colorée	"	27	30
" Sulf.	"	10	11
Civares (tabac de la Havane)	par 1000	27 00	à 35 00
Cable à licou	par lb.	12	15
" merlines	"	12	15
" grollins	"	12	15
Cordes, 48 pieds	par douz.		1 20
" 60 "	"		1 50
" 72 "	"		1 70
" 100 "	"		2 40
Empois, blanc	par lb.	8	à 8
" demi-blou	"	8	8
" bleu	"	8	8
" satin	"	10	11
" Blé d'Inde	"	10	11
Epingles en bois	par boîte	90	à 1 20
<b>Huile de Loup-marin (nouveau procédé)</b>			
" par gallon	"	67	à 72
" " blanche	"	64	à 65
" " paille	"	65	à 67
" " brune	"	Manque.	
" Baleine brute	"		
" Morte	"	50	à 52
" Lin crue	"	72	à 75
" " bouillie	"	7	à 80





PROVINCE DE QUEBEC.  
CHAMBRE DU PARLIAMENT.

**BILLS PRIVES.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 6 Aout 1872.

**COMMERCE.**

Grande Réduction au Nouveau Magasin

DE

**LEFEBVRE & PAQUET**

ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC

No. 101, Rue Notre Dame

(Côté Ouest.)

Afin de faire place à leur importation d'automne, qui est très considérable, MM. Lefebvre & Paquet ont décidé de vendre la balance de leur assortiment d'été (qui offre le meilleur choix possible) à une réduction de 20 per cent.

Ce grand assortiment comprend les Marchandises suivantes: Soies noires et de couleurs, Popelines soie unies et fleuries, Alpines noirs et de couleurs, Mérino, Tibets, Paramattas, Drap de Crêpe, Mousselines, Etouffes brochées, Indiennes, Guyaumes, Etouffes à Gilots, Draps à Gilots, Draps Anglais et Ventiens noirs et de couleur, Casimires, Tweeds des patrons les plus nouveaux et des meilleures manufactures, Patrons de Vestes, Coatings nouveaux, Etouffes à Chomises, Corps, Caleçons, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

De plus:—1,500 pièces Coton Jaune, peu endommagé, 5c la verge; un lot Indiennes, 7 et 8c do; Grenadines, derniers goûts, 12c do; Popelines soie rayée 40c do; Collets, dentelle fil, 45c; Serviettes de Table, 10c la doz; Essuie-Mains, tout toile, 6c; Cotons à Drap à bas prix.

N'oubliez pas l'adresse:

LEFEBVRE & PAQUET,  
101, Rue Notre-Dame.

8 Août.

**Dissolution de Société.**

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits [Crakers] sous la raison sociale de LOISEAU & C<sup>ie</sup>, a été dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU & VIGER restent seuls chargés du régleme des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGER.  
GUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter les commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGER.

**ASSOCIATION MUTUELLE**

SUR



**DU CANADA.**

Incorporée par le Parlement de la Puissance  
et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détenteurs de l'Police. Dans cette Compagnie

**TOUS LES PROFITS APPARTIENDRONT  
AUX ASSURES**

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

**LA MIEUX ETABLE ET LA PLUS VERITABLE  
DES ASSURANCES SUR LA VIE.**

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

**GRANDE ET PRECIEUSE INSTITUTION POUR  
LE PAYS ET LE PUBLIC.**

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC:

No. 235, Rue St. Jacques

MONTREAL.

**DIRECTEURS**

- WM. DARLING, Ecr.,
- R. J. REEKIE, Ecr.,
- L'HON. L. S. HUNTINGDON, M.P.
- VICTOR HUDON, Ecr.,
- E. P. POMINVILLE, Ecr.,
- THOMAS TIFFIN, Ecr.

**EDWARD RAWLINGS,**

GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

**PROSPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS.**

ON DEMANDE DES

**AGENTS ACTIFS et INFLUENTS**

DANS TOUTE LA PROVINCE

8 Août.

**AVIS.**

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulés de consentement mutuel, chacun des parties intéressés continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

**Affaires d'Encan, &c.**

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte et mine  
ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & C<sup>ie</sup>.

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal.  
Montréal, 29 août 1872.



**BARRIÈRES DE FER COMPOSÉ**

Pour les Établissements Publics et Privés, Balcons, Toits, Cimetières, Banques, Bureaux, Gardo-Corps, etc.

**OUVRAGE EN FIL DE FER**  
De toutes sortes.

**OUVRAGE EN FER DE MOYEN-AGE**  
Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGÉS, pour les Hôpitaux, Couvents, etc. OUVRAGES EN FER, D'ORNEMENTS de toutes façons.

ON FOND SUR COMMANDE.

Montréal, 1er Août 1872.

**VINAIGRE! VINAIGRE!**

- FUTAILLES, No. 1
- " " No. 2
- " " MALT
- " " CIDRE
- " " VIN BLANC
- " " A MARINADES EXTRA FORT

—AUSI—

DAMEJEANNE A MARINADES A BAS PRIX.

DRANSFIELD & C<sup>ie</sup>,

Manufacturiers, Toronto.

No. 6, Rue St. François-  
Xavier, Coin de la rue  
des Commissaires. } BARSS, TUPPER & C<sup>ie</sup>.  
Sous Agents.

**Acte concernant la Faillite 1869**

DANS L'AFFAIRE DE

P. OCTAVE CHABOT, ci-devant Marchand de St. Etienne, et maintenant de la Cité de Montréal,

FAILLI.

Je Soussigné, L. Jos. Lajoie, de Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, SAMEDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT courant, à 3 heures P.M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic.

Montréal, 17 Mai 1872.

**OVIDE STE. MARIE**

MARCHAND A COMMISSION

ET

**AGENT GENERAL**Nos. 464 et 466, Rue St. Paul,  
MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

**E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,**

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

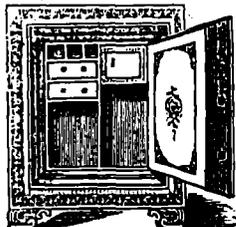
Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

**MERMILLIOD FRERES,**

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

**COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.**N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement  
Montréal, 18 Juin 1872.

MANUFACTURE

DE

**COFFRES FORT de la PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en  
Acier et en Fer.**CONSTRUCTEUR DE PONTS EN FER**

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en  
fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions  
Publiques et Charniers de Cimetières.COFFRES DE SURETE, pour la préservation  
de documents importants, Billets de Banques,  
Débentures, etc.SERRURES BREVETÉES, spécialement adap-  
tées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort  
et Prisons.OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en  
échange de coffres neufs, ou achetés au plus  
haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE:

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée  
MONTREAL.

9 Juillet 1872.

**Chemins de Fer du Canada Central**

DE

**BROCKVILLE ET D'OTTAWA.****Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.**LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT  
les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00  
P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand  
Point à 9.30 P. M.EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en con-  
nection avec l'Express de jour du  
Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arri-  
vant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arri-  
vant à Brockville à 1.40 P. M., en  
connection avec l'Express de jour du  
Grand Tronc allant à l'Est et à  
l'Ouest.TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P. M., arrivant à Brock-  
ville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P. M. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., à 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embran-  
chements de Perth font connexion régulière avec  
tous les trains du chemin de fer B. et O.Transbordements faits avec diligence. PAS DE  
TRANBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHAR-  
GÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872. Directeur.

**P. DAIGLE****Marchand de Grains, Farines**

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires

MONTREAL.

**Dr. J. A. CREVIER**

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu,  
éruptions, irritations, fortifie le racine des che-  
veux, les empêche de tomber et les fait croître,  
leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations con-  
nues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

**HENRI C. BOSSÉ****MARCHAND DE BOIS**

ET

**Marchand a Commission**

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

**SALLE D'ENCAN de TORONTO**

Etablie en 1834.

**F. W. COATE & CIE.**

AGENTS DE MANUFACTURES

**ENCANTEURS**

ET

**MARCHANDS COMMISSIONNAIRES**

RUE KING

TORONTO.

**L'Anti-CHOLERIQUE**

DU

**Dr. L. H. JACQUES.****LE PREMIER SPÉCIFIQUE** connu contre le  
CHOLÉRA, découvert en 1848, éprouvé dans  
la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1854.  
24 années d'expérience n'ont fait que confirmer  
la supériorité de ce grand remède sur toutes les  
autres préparations vendues dans le même but.Son incontestable efficacité est certifiée par les  
personnes suivantes :Les Sœurs de la Providence qui étaient au cou-  
vent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cho-  
lériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Lau-  
rent; Sœur Maria, directrice, Sœur Christine et  
Sœur Justine, au nom de la Communauté des Fil-  
les de St. Joseph; le Dr. G. Madore, de Rigaud;  
M. John Watkins, imprimeur; Mme. Derval, No.  
410, rue Dorchester; M. E. Morcier, No. 17, rue  
Sanguinet; Dlle. Hélène Lacroix, No. 93, Rue  
Berry; M. André Bisson, épicière, coin des rues  
Lagauchetière et St. Constant; M. Edouard Pla-  
mondon, No. 153, rue Lagauchetière; M. Arthur  
Bouchard, tailleur d'ornements d'église; M. Chs.  
Benoit, 419, rue Lagauchetière; M. Frs. Moreau,  
charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. N. Des-  
marreau, Montréal; et un grand nombre d'autres.PRIX:—35 cts., fioles No. 1; 50 cts., fioles No.  
2; \$1.00, fioles No. 3.A vendre au No. 165, Rue Lagauchetière,  
Montréal.  
8 août.**Le Vivificateur des Cheveux**

DU

**DR. L. H. J. JACQUES.**Pour rendre aux Cheveux gris ou blancs leur cou-  
leur primitive, pour empêcher les Cheveux de tomber,  
pour nettoyer la peau de la tête.

PRIX: 50 Cts. la bouteille.

A vendre au No. 165, RUE LAGAUCHETIERE  
Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce.

**A V I S.***Les Soussignés ont maintenant en main  
et offrent au***Plus Bas Prix du Marche**

150 Futailles HUILE DE MORUE

25 " HUILE DE LARD

Barils et demi-barils HARENGS DE LABRADOR  
de première qualité.

DEVANT ARRIVER:

500 QUINTAUX DE MORUE CHOISIE.

**BARRS, TUPPER & CIE.,**

359 Rue des Commissaires.

**JOSEPH RIELLE,**

ARPENTEUR JURÉ

A TRANSPORTE SON BUREAU

AU

No. 146, Rue St. Jacques

AU-DESSUS DE MM. GIBB &amp; CIE.



**ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.**  
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérable et admirablement choisi.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veillez rendre une visite à mon Etablissement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.

L. N. DENIS.

**Huile de Pétrole.**

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal : 22 MINING LANE, LONDRES,  
ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD  
PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAF-  
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-  
ZOLE, GOUDRON, etc.,

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires  
légales dans le district de Richelieu.

**Courtiers.**

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,  
et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

ÉPICERIES,

et

DENRÉES COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

**Machines à Coudre.**

LE

**VERDICT DU PEUPLE**

LA MACHINE A COUDRE

DE

**GARDNER.**

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufacturiers, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais. PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

**GRANDES DECOUVERTES**

DU

**Dr. J. A. CREVIER.**

**L'ANTI-CHOLÉRIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Désarrangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.

Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe ; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre. ; F. X. Colletette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire ; J. Provençal, curé de St. Césaire ; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul ; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif ; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser

DR. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Donsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

**Graines.**

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMIQUES,

76, Rue Notre-Dame.

**Huiles et Peintures.**

LYMANS, CLARE & Cie.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,  
PEINTURES ET MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGERES,

PEINTURES ET COULEURS,

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,  
PEINTURES SÈCHES ET À

L'HUILE, VERNIS, VITRES,

PRODUITS CHIMIQUES,

Marchandises de Marine, Teintures, &c.,

18 Rue Lemoine,

MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,

MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-  
TATION DE LAQUE DE CHINE.

IMPORTATEURS

D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
REBENTINES, etc., etc.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,

MONTRÉAL.

**Importateurs de denrées coloniales.**

J. HUDON & Cie.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS  
de

DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX

et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.

246, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE  
VINS, SPIRITUEUX, ÉPICERIES,

MARCHANDS DE

FARINE,

LARD,

SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,

MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSE,

IMPORTATEURS DE  
DENRÉES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSE.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT  
IMPORTATEURS,

MARCHANDS D'ÉPICERIES,

VINS,

LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE  
VINS, LIQUEURS,

ÉPICERIES, etc.,

EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-ÉPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER  
QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Epiciers.

**Fabricants de Chaussures.**

**N. VALOIS & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE**  
**CHAUSSURES, EN GROS,**  
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,  
 MONTREAL.  
 NARCISSE VALOIS. JUDÉ VALOIS.

**G. BOIVIN,**  
**FABRICANT DE CHAUSSURES**  
**EN GROS**  
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,  
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.  
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

**L. N. A. RITCHOT**

MARCHAND TAILLEUR  
 184, Rue Notre-Dame, 184  
 MONTREAL.

**Assurances.**

**UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE FERRE.**  
 Capital, 24 Millions Stg.—Dépôt en Canada, \$150,000.  
 FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.  
 VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.  
 Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux.  
 Voir exemples dans le prospectus.

**MORLAND, WATSON & CIE.,**  
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.  
 A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

**W. A. CAMPBELL & CIE.**  
 IMPORTATEURS

**MARCHANDS EN GROS**  
 DE  
**CAFES, EPICES, &c.**  
 24, RUE ST. SACREMENT

**CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS**  
 525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE  
 MONTREAL.

**LE BULLETIN DE NEW YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
 ET D'EMIGRATION  
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA:**  
 Un an.....\$8.00  
 Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*, bâties de la Gazette Montréal.

**Marchands de Farines.**

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,  
**MARCHANDS DE**  
**GRAINS ET FARINES,**  
 PROVISIONS et EPICERIES,  
 L. ALPHONSE BOYER.  
 FIRMIN HUDON. MONTREAL.  
 CHARLES BOYER.

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**  
**MARCHANDS DE**  
**FARINES,** GRAINS ET PROVISIONS,  
 No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

**KIRKWOOD & MORE,**  
**MARCHANDS DE**  
**CEREALES,** FARINES, POISSONS, et HUILES de POISSON,  
 26 Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

**C. H. LETOURNEUX,**  
**IMPORTATEUR de**  
**FERRONNERIE,**  
 QUINCAILLERIE,  
 COUPELLERIE, &c., &c.,  
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudrouil)  
 MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

**H. BELIVEAU,** Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'EGUINE et du CADENAS, Nos. 198 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869.



**J. T. Le TOURNEUX,**

IMPORTATEUR DE  
**PEINTURES DE TOUTES COULEURS**  
 HUILES, VERNIS,  
 VERRES A VITRES, MASTIC,  
 LAMPES, PINCEAUX,  
 CHEMINEES, ETOUPE,  
 COLTAR, &c., &c.  
 VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR  
 TAILLEES A DEMANDE.

**RECETTES POUR TEINDRE, &c.**

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

**MORIN & CIE.,**  
 Courtiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
**COMESTIBLES,**  
**EPICERIES,**  
**SPIRITUEUX,**  
 ET  
**DE REES COLONIALES.**  
**AGENTS POUR LA**  
**Distillerie de Prescott.**  
 COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL  
 MONTREAL.

**Dissolution de Societe.**

AVIS est par les présentes donné que la Société qui a ci-devant existé entre les soussignés comme Distillateurs, sous les noms et raison de J. P. Wiser & Cie., est expirée par limitation du temps au ler courant.  
 Toutes dettes dues à la dite société sont payables à J. P. Wiser, et toutes dettes dues par la dite société seront payées par lui.  
 Prescott, 10 Juillet 1872.  
 Signé J. P. WISER.  
 A. S. EGERT.  
 Témoin—ALBERT WHITNEY.

Le soussigné a l'honneur de donner avis que les affaires ci-devant conduites sous la raison J. P. Wiser & Cie., seront à l'avenir conduites par lui, sous son propre nom et à son propre compte.  
 Signé, J. P. WISER.

**AVIS**

Aux Marchands de Vin, et Etablissements de Bottelage.

**Machine Patentee Universelle**

POUR LA  
 Mise en Bouteille et à Boucher,  
 Fonctionnant d'elle-meme

DE  
**CHAS. A. GREGORY**  
 Maintenant en usage chez tous les Pharmaciens, Marchands de Vin et autres.  
 En vente chez  
 HUNT & BROCK,  
 No. 29 & 31 Rue St. Jean, Montréal.

**S. ROUSSEAU**  
**FERBLANTIER & PLOMBIER**

No. 337 Rue St. Laurent  
 MONTREAL.

Huile de Charbon, Lampes,  
 Cheminées & Meches de Lampes.

Ordres pour Fournitures à Air Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

**PRIX EXTREMEMENT MODERES.**  
 M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.  
 19 Juillet.